LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 58 No 47 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 3 MARS 1971 Prix. 10 ¢

ESCARMOUCHES ENTRE L'HÔTEL DE VILLE ET LA SFM

Lettre de la SFM

Par le temps qui court, les relations sont un brin tendues entre le Conseil municipal de St-Boniface et la Société Franco-Manitobaine qui représente l'ensemble de la population francophone du Manitoba.

Le tout a commencé par une lettre du président de la SFM, M. Albert Lepage, en réponse à une communication du maire Edward Turner de St-Boniface qui demandait à la SFM de faire connaître sa position sur le projet de fusion des villes de la région métropolitaine.

Voici le texte de la lettre de la SFM.

(Voir page 16: Lettre de la SFM)

Réaction du Conseil municipal

Le ton de la lettre de la Société Franco-Manitobaine n'eut pas l'heur de plaire aux conseillers de St-Boniface. A la réunion du 22 février, le Conseil municipal adoptait à l'unanimité une motion, présentée par M. Joseph St-Hilaire et appuyée par M. Rumsey, dans laquelle les autorités civiles de St-Boniface protestaient de leurs bonnes intentions à l'endroit du fait français dans leur ville et reprochaient à la SFM de ne pas appuyer les gestes visant à maintenir l'identité propre de la Ville-cathédrale.

Voici le texte de cette motion.

(Voir page 16: Réaction du Conseil)

La SFM réplique

Au début de cette semaine, la Société Franco-Manitobaine préparait une réplique à la motion du Conseil de St-Boniface. Elle rappelait tout d'abord qu'elle "ne s'était prononcée ni pour ni contre le projet de fusion métropolitaine". Relevant ensuite les attaques des conseillers, la SFM fit remarquer que dans cette question du fait français à St-Boniface, l'on ne devait pas "se payer de mots" mais poser des gestes concrets.

La SFM concluait en disant qu'elle est prête à faire des propositions concrètes si le Conseil municipal se dit intéressé de les entendre.

Voici le texte intégral de la réplique de la SFM.

(Voir page 16: La SFM réplique)



Tel que prévu (voir article en page 11), le gouvernement français vient de répondre à l'invitation du gouvernement manitobain en envoyant un de ses experts en questions culturelles, M. Aristide-Christian Charpentier, de la Direction du Théâtre, des Maisons de la Culture et des Lettres auprès du ministère des Affaires culturelles de Paris. Au cours d'une visite qu'il a rendue à la Liberté et le Patriote, M. Charpentier a expliqué que son voyage s'inscrit dans le cadre des ententes culturelles franco-canadiennes. Il a tenu à préciser qu'il n'était pas venu dire aux Manitobains comment s'y prendre dans la construction de leur Centre. Il se contente plutôt de faire part de l'expérience que la France a accumulée depuis dix ans avec son programme des maisons de la Culture. Selon M. Charpentier, le plus important ce n'est pas l'édifice mais le directeur, celui qui en est l'âme et qui sait faire participer le public aux réalisations culturelles de meilleure qualité. (Photo Service d'Information du Manitoba)



Le Parc Industriel Louis-Riel de la Coopérative Métisse Ltée de St-Laurent a été inauguré officiellement vendredi dernier, en présence des représentants des divers niveaux de gouvernements. On reconnaît, ci-dessus, M. Jean Allard, député de Rupertsland qui représentait le premier ministre du Manitoba. Le Parc Industriel de St-Laurent compte à l'heure actuelle une manufacture d'escabeaux qui emploient dix personnes. Etabli grâce à la collaboration des gouvernements fédéral et provincial, le projet a été formé selon les principes coopératifs. La fabrication des escabeaux n'en est qu'une première étape. Après le stade initial de l'apprentissage, on s'orientera vers la fabrication des meubles M. James Day est le président actuel de la Coopérative Métisse de St-Laurent.

Les lecteurs et le français au Festival

p. 4 et 5

À la Société Historique

Conférence sur Donatien Frémont, ancien rédacteur au Patriote puis à La Liberté

L'Académie St-Joseph se faisait l'hôte de la Société Historique de Saint-Boniface le 22 février dernier. Soeur Hélène Chaput, S.N.J.M., professeur à la faculté d'Education de l'Université de Manitoba, entretint ses auditeurs sur: "Les documents de la Collection Frémont". Cette précieuse documentation avait été remise à la Société Historique par Mlle Marie Frémont, fille du journaliste et historien.

Soeur Hélène Chaput, déjà auteur d'une thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal: "Donatien Frémont, journaliste de l'Ouest Canadien", commença sa présentation par quelques détails biographiques sur M. Donatien Frémont (1881-1967), qui joua un rôle actif au journal "Le Patriote de l'Ouest", puis à "La Liberté" dont il fut le rédacteur de 1923 à 1941. Après cette introduction rapide, Soeur Chaput entra en matière. Elle nous mit au courant de ce qu'elle avait découvert en faisant le travail de dépouillement et de classification de cette documentation, "travail de bénédictin" qu'elle avait accepté de faire pour le compte de la Société Historique. Quelques aspects moins connus de la vie de ce grand homme furent révélés; pour certains, cette présentation donnait une occasion de raviver des souvenirs, notamment la controverse au sujet de l'oeuvre de M. Constantin-Weyer, ce romancier français qui vécut un certain temps dans l'Ouest Canadien et qui fut propriétaire d'un "ranch" (?) à Saint-Claude.

La conférencière ne venait pourtant pas offrir à la Société Historique de Saint-Boniface du "pain cuit sur la planche", mais lui proposa, à titre de suggestion, quelques projets: d'abord, pourrait-on voir à compléter la liste des oeuvres de Soeur Maurice, de Gabrielle Roy et de Donatien Frémont dans le livre "Ecrivains du Manitoba"? Ensuite, M. Frémont laisse un manuscrit: "Les Nantais au Canada"; a-t-il déjà été publié? serait-il entre les mains d'un éditeur? La Société Historique pourrait-elle penser à le publier? en obtenant un octroi du Conseil des Arts? Un autre manuscrit: "Canada: Hier et Aujourd'hui", comprenant plus de cent pages, aurait-il encore assez d'actualité pour en justifier la publication? Autant de questions, autant de suggestions pour lesquelles la Société Historique tient à remercier chaleureusement Soeur Hélène Chaput, ainsi que pour le travail magistral, mené à si bonne fin, qu'elle sut présenter avec finesse et au profit de son auditoire.

Soeur Chaput eut aussi l'amabilité d'offrir, à l'occasion de sa présentation, une copie de sa thèse sur M. Frémont, qu'elle remit au président de la Société Historique, M. Lionel Dorge. En conclusion à cette rencontre, je me permets de citer quelques phrases de cette thèse: "M. Frémont n'est-il pas l'un de nos plus beaux lutteurs et l'un des plus convaincus, un écrivain de marque d'une admirable vitalité dont toutes les oeuvres ont fait connaître et rayonner le "fait français" de l'Ouest Canadien? Que la renommée, que la gloire s'attache à son nom, ne serait-ce pas justice?"

Robert Roch, secrétaire

Les Gais Manitobains

Le 17 octobre dernier, plusieurs personnes se rencontraient au Centre Culturel de St-Boniface pour une soirée au Pizza organisée par les Gais Manitobains. La réussite de cette soirée, qu'on a pu constater par les nombreux commentaires favorables qui suivirent, fut très encourageante pour l'équipe.

Depuis ce jour, les rencontres hebdomadaires du vendredi se sont succédées et se sont avérées des plus intéressantes. Mentionnons en passant, qu'au mois de décembre trois couples se sont rendus à une soirée de danses folkloriques présentée par la Faculté de Culture Physique de l'Université de Manitoba. Ce soir-là, une douzaine de danses furent démontrées et enseignées à quelque deux cents personnes. Revenus dans l'équipe, ces trois couples ont à leur tour enseigné aux membres quelques-unes de ces danses.

Le 5 février, M. Jim Belford, professeur de culture physique à la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba, venait avec sa dame nous démontrer quelques huit danses. Ces danses, originaires de différents pays, surent si bien capter l'attention des membres que la soirée se poursuivit longtemps après l'heure de tombée normale.

Depuis quelques semaines l'équipe suit des leçons de danses sociales (ballroom) données par un professeur d'un studio de Winnipeg.

Nous profitons de ce communiqué pour vous annoncer une Soirée Printanière au Poulet, le samedi 27 mars 1971. La maison "Champs Kentucky Fried Chicken" collabore avec l'équipe pour le goûter de la soirée. Nous donnerons plus de détails dans nos prochains communiqués. En attendant, procurez-vous vos billet de membres ou téléphonez à Ronald Desrochers (233-1610) ou Neil Gaudry (233-5862).

Energie

En décembre 1970, la production nette d'énergie électrique s'est accrue de 8,3% pour atteindre 19,470,319,-000 kilowatts-heures, contre 17,972,142,000 en décembre 1969. Il y a eu augmentation dans toutes les provinces, la Nouvelle-Ecosse venant en tête avec 30,9%, suivie par le Territoire du Yukon (29,4%) et l'Ile-du-Prince-Edouard (28,2%).

À toute reine tout honneur



Contrairement à ce que nous avions indiqué, la photo publiée au bas de la première page, la semaine dernière, était celle du couronnement de l'une des charmantes princesses Jacqueline Allard, du 20, Cherry Crescent, et non de la Reine du Festival du Voyageur 1971, Marcia Lacroix. A gauche, l'autre princesse, Susan Bockstael. (Photo Earl Kennedy).

Bien parler, c'est se respecter

Définitivement (definitely)	Certainement - Sans aucun doute.
Je suis définitivement d'accord.	Je suis tout à fait d'accord
J'irai définitivement.	J'irai sans faute.

En français "définitivement" n'a qu'un sens; d'une façon définitive; plus jamais ou pour toujours. Par exemple: Il a arrêté définitivement de jouer de la trompette; c'est-à-dire pour toujours, ou encore j'ai pris cette décision, c'est définitif, c'est-à-dire je ne reviendrai pas sur une décision.

Etes-vous confortable?	Etes-vous à l'aise ou êtes-vous bien installé?

En français, confortable se dit pour des choses et au sens propre: un siège confortable. Il y a aussi le sens figuré, pour lequel on n'emploie pas confortable, comme: une avance suffisante pour gagner la course, ou une forte avance.

Exonérer de tout blâme. Il a été exonéré en Justice.	Disculper. Il a été disculpé, ou reconnu innocent; ou encore, il a bénéficié d'un non lieu, ce qui signifie, qu'il n'y a pas lieu de poursuivre en Justice.

Si, bien parler, c'est respecter une bonne orthographe, va de pair avec le langage, la semaine prochaine, en parallèle avec les expressions à proscrire, et à retenir, nous ferons un peu d'orthographe. A noter que "parallèle" veut dire ici: en même temps, il ne s'agit pas de géométrie.

A.S.

Les EFM et la SFM semblent nous ignorer

Sr Hélène CHAPUT

A l'invitation de Sr Hélène Chaput, professeur à la faculté d'Education, je me suis rendue la semaine dernière au campus de l'Université de Manitoba. Là, j'ai pu constater par moi-même comment bien équipée est l'école normale. On y trouve le seul laboratoire de musique au Canada et tout l'équipement audio-visuel dont on pourrait se servir dans une école.

Après avoir fait la tournée des laboratoires et des classes j'ai pu m'entretenir avec Sr Chaput et M. Bonneau, directeur de la section française. Je leur ai demandé si les rumeurs disant que l'on voulait installer l'Institut pédagogique français sur le campus étaient fondées. Ils m'ont tous deux répondu qu'ils n'en avaient jamais entendu parler. "Par compte", disait M. Bonneau, "il devrait y avoir un point de repers pour les Canadiens français sur le campus, une sorte de maison française. Je parle d'un centre, pas d'une école normale. Il y a environ 200 à 300 Canadiens français sur le campus qui se perdent dans une mer d'anglais et, en même temps la Société canadienne-française perd la possibilité d'avoir des chefs dans les différentes professions. C'est pourquoi un centre français est très important."

En parlant de recyclage dans les écoles, M. Bonneau se demande s'il existe des programmes de recyclage pour la population française. "En éducation, c'est la responsabilité des enseignants d'établir des programmes pour les différents sujets, d'organiser des programmes de recherche et de préparer les recyclages. Nous, ici à la faculté d'éducation, nous devons suivre le programme établi. Ce serait aux professeurs de présenter de nouveaux programmes pour l'enseignement en français. Mais où sont les comités de professeurs français en science sociale, science naturelle, mathématique, etc.? Le seul comité qui fonctionne présentement est celui de français."

Sr Chaput et M. Bonneau se disent prêts à travailler



Sr. Hélène Chaput et M. Marcel Bonneau professeurs de la section française à la faculté de l'Education.

étroitement avec l'E.F.M. pour établir ces comités. "J'ai l'impression", de remarquer M. Bonneau, "qu'on nous considère plutôt comme l'opposition que comme collègues. On ne semble pas avoir confiance en nous." M. Bonneau et Sr Chaput déclarent qu'ils attendent avec impatience qu'on établisse de nouveaux programmes en français, sans ça le français est fini. "Il faut absolument que l'on commence à enseigner l'anglais comme langue seconde", d'affirmer M. Bonneau.

Je leur ai demandé s'il était vrai qu'on ne pouvait pas trouver de textes français pour les différents sujets. Sr Chaput a répondu qu'il serait possible d'avoir de très bons textes français pour tous les sujets de la 1ère à la 12e année. "Moi-même, j'ai accumulé de nombreux textes qui pourraient servir à l'enseignement en français. De plus plusieurs maisons d'édition m'ont dit qu'elles seraient prêtes à traduire des textes anglais s'il y avait une demande. Mais je ne suis pas un marchand ambulant: je ne peux pas aller d'école en école pour leur montrer les livres qui sont à leur disposition. Je fais mon possible pour faire connaître les textes français aux professeurs." Sr Chaput a déclaré qu'elle avait déjà offert ses services à la S.F.M. et à l'E.F.M. mais que l'on semblait l'ignorer: "J'ai écrit une lettre à la S.F.M. disant que je mettais à leur disposition tout le matériel didactique que j'avais. Ils ne m'ont jamais répondu."

Sr Chaput et M. Bonneau affirment que leur grande préoccupation en ce moment, c'est de préparer des professeurs français pour les années à venir jusqu'à ce qu'on ait un institut pédagogique français.

Irène Mahé

Les Francophones de St-Vital coordonnent leur action

A la suite d'une réunion spéciale des exécutifs des Associations de Parents et Maîtres de St-Vital et des commissions scolaires locales, un Comité Central fut élu, composé d'un représentant de chaque groupe.

Les personnes suivantes furent élues membres du COMITE FRANCOPHONE DE ST-VITAL: MM. Maurice Normandeau, président; Ulysse Fillion, vice-président; Mme Ida M. Applemans, secrétaire-trésorière; Maurice Peloquin et Bernard Perrin.

Ce COMITE FRANCOPHONE DE ST-VITAL, reconnu comme le représentant officiel des francophones de St-Vital, sera responsable de toutes communications avec la Division Scolaire de St-Vital en matière de culture et d'éducation.

LE COMITE FRANCOPHONE DE ST-VITAL

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Marcien Duhamel, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, du 5 mars.

M. Alphonse Fournier, La Broquerie, du 5 mars.

M. Raymond Lavigne, Chemin Ste-Marie, St-Vital, du 5 mars.

M. le Juge A. Monnin, rue Aulneau, St-Boniface, du 6 mars.

Mlle Mariette Robert, Chemin Ste-Marie, St-Vital, du 6 mars.

M. Robert Roch, rue Des Meurons, St-Boniface, du 7 mars.

M. l'abbé Robert Campeau, rue LaFlèche, Saint-Boniface, du 8 mars.

Frère Aimé-Onil Dépôt, St-Claude, du 9 mars.

M. Laurent Bradet, rue Youville, St-Boniface, du 10 mars.

M. Guy Dellonnet, rue Traverse, St-Boniface, du 10 mars.

M. Joseph DePape, baie Durham, St-Boniface, du 10 mars.

M. Joseph Lajoie, Chemin Speers, St-Boniface, du 10 mars.

La SFM relance le Club des "200" en vue d'activer la participation financière des F.-M.

Une trentaine d'hommes d'affaires et de professionnels ont souscrit $2,500.00 en argent et en promesse au cours d'une soirée qui avait pour but de remettre sur pied le Club des 200. Chacun des membres présents doit à son tour contacter un certain nombre de personnes en vue de poursuivre le travail.

La rencontre, qui avait lieu mardi dernier, 23 février, au Centre Résidentiel de la S.F.M. avait pour but de lancer une campagne préparée par le Comité de financement de la S.F.M. auprès des hommes d'affaires et des professionnels en mesure de faire des contributions substantielles à cette campagne.

M. Albert Lepage expliqua d'abord le travail que fait la S.F.M. tandis que le Directeur général, M. Maxime Désaulniers, aborda l'aspect financier de la Société, attirant l'attention sur la participation manitobaine de $10,000.00 au cours des trois dernières années, au regard des $187,000 reçus de l'Assurance-Vie Desjardins, du Québec et du Fédéral.

Lorsque des organismes versent des octrois à la Société, ils sont toujours intéressés de connaître la participation des Franco-Manitobains. Cette participation avait été quelque peu négligée depuis les débuts de la S.F.M., à cause de l'urgence et de l'ampleur du travail à faire.

Après avoir mené à bien le Club des 200, le Comité de financement a l'intention de lancer une campagne de recrutement, la carte de membre se vendant à $10.00. Cette seconde partie de la campagne de souscription en . sera mise au point pendant que se poursuit celle du Club des 200.

La réunion avait également pour but de tirer au clair la situation financière de la S.F.M. Dans certains milieux, on croit qu'elle reçoit des sommes fabuleuses du fédéral. Le président demanda aux membres présents de considérer le total des montants reçus depuis 3 ans, soit $187,000, au regard des dépenses de $225,000, en trois ans, soit une situation déficitaire de près de $40,000.

La liste des donateurs sera publiée dans La Liberté, la semaine prochaine, et ensuite à toutes les deux semaines.



ÉDITORIAL

Bilan du Festival

Le Festival du Voyageur qui s'est terminé dimanche à St-Boniface, a-t-il été un succès? Tout dépend du point de vue où l'on se place.

L'aspect financier semble avoir retenu l'attention de la presse quotidienne de Winnipeg, du moins si l'on en juge d'après les reportages qui y ont parus. Les organisateurs auraient été déçus du petit nombre de spectateurs aux courses attelées et aux courses de motos-neige. On n'aurait pas récupéré les fonds investis dans ces projets. Par ailleurs, le Casino dit "du Voyageur" aura été la mine d'or du Festival. Et au "Relais" (euphémisme pour "bistrot"!), la bière a coulé à flots, permettant ainsi à la brasserie qui en avait le monopole de réaliser de beaux profits. - Bien entendu, le Festival n'est pas une affaire d'argent; les organisateurs l'ont répété tant et plus. Reste quand même qu'avec leur souci de "boucler", les organisateurs n'ont pas su donner au Festival de cette année l'atmosphère de fête populaire qui avait marqué celui de l'an dernier.

Comme le fait remarquer un de nos lecteurs, le comité du Festival manque d'imagination; il ne sait pas profiter du caractère de St-Boniface pour en faire le principal attrait. Les courses de chevaux ou de motos-neige et les "démolition derbys", ce n'est pas cela qui peut donner au Festival son caractère particulier. L'accent doit être mis sur une participation active des citoyens préparée de longue date. Par exemple, pourquoi ne pas organiser un concours de sculpture sur glace pour tous les citoyens qui entourent le parc Provencher? Pourquoi ne pas donner un thème général au Festival? On pourrait faire de même pour chaque journée au Relais.

Au fond, qu'est-ce qui compte le plus dans un Festival de ce genre, sinon d'amener la population locale à fraterniser, à manifester ses divers talents dans une entreprise commune à laquelle elle invite tous ses voisins de la région métropolitaine et d'ailleurs. Evidemment, cela suppose une toute autre philosophie que celle qui a inspiré jusqu'ici la publicité du Festival.

On s'est plaint de la piètre place accordée au français dans la majorité des projets. Il en sera ainsi aussi longtemps que des Francophones convaincus et conscients de leur apport culturel ne chercheront pas à se faire nommer au Conseil de direction du Festival afin d'y contrebalancer la mentalité commerciale américaine qui y prédomine et qui ne sait pas encore tirer profit de la figure si typiquement canadienne-française du Voyageur.

Les Franco-Manitobains de St-Boniface devraient dès maintenant s'organiser et faire des propositions très précises au Comité du Festival. C'est un domaine bien concret où le civisme de la communauté francophone pourrait se manifester à bon escient. Si nous voulons que la langue et la culture française aient leur place à St-Boniface, c'est à nous d'en mettre!

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Le français au Festival

M. le Rédacteur,

Le français au festival, c'est une farce, une risée, écrivait la semaine dernière Mlle Irène Mahé. Une bien triste risée, aurait peut-être dû ajouter Mlle Mahé.

J'appuie totalement ce qu'elle a écrit. Si j'avais un reproche à lui faire ce serait d'avoir été peut-être trop polie.

Permettez-moi, M. le rédacteur, d'offrir quelques suggestions aux questions que soulèvent Mlle Mahé. Suggestions que je voudrais positives. Le festival du Voyageur en effet est une entreprise valable qu'on se doit de supporter. Nous les Canadiens Français de St-Boniface, nous avons péché par notre absence au festival '71. Où était Radio-Festival demande Mlle Mahé? (Pour ceux qui ne l'auraient pas remarqué, C.K.S.B. s'affichait comme Radio-Festival avec pancarte sur ses voitures). Je vous confie un petit secret !!! pendant le défilé, Radio-Festival était occupé à faire quelques dollars avec nos confrères des groupes ethniques. Consolons-nous, la radio était quand même assez bien représentée; C.J.O.B. participait au défilé et C.K.Y. en donnait des reportages tous les 15 minutes. J'accepte d'avance que le poste a besoin d'argent. Jusqu'à quel point cependant doit-on sacrifier la présence du poste aux événements qui nous concernent, nous.

Où étaient aussi les Maisons d'affaires de l'avenue Provencher? Sauf erreur, tous brillaient par une éloquente absence. On s'indigne ensuite quand quelqu'un qualifie le boulevard Provencher "de rue principale de petit village de campagne".

Il faut tout de même donner crédit à l'hôtel de ville. On remarquait plus de français qu'on en avait vu au défilé du centenaire de St-Boniface, alors qu'on parlait du "Mayor" et des "Aldermen". Serait-ce que, à la lumière du projet de fusion, le conseil veut convaincre la population que Saint-Boniface ce n'est pas une ville comme les autres, que c'est la métropole française de l'Ouest. Qui sait, on est peut-être en train de découvrir un leadership francophone au sein du conseil? Ce serait vraiment du nouveau.

Où sont les membres Canadiens Français convaincus sur le conseil d'administration du festival? C'est peut-être là, la question clé. Il faut cesser de jeter le blâme ailleurs. Si le contenu français du festival de cette année a été des plus décevants, c'est nous-mêmes Canadiens Français de St-Boniface qu'il faut blâmer. Nous avons péché par abstention.

Cessons d'être naïfs. Nous devrions avoir suffisamment d'expérience pour savoir qu'il ne faut pas se fier sur nos confrères anglophones pour mettre du français, que ce soit à l'école, dans les affaires, à l'hôtel de ville ou au festival. J'ai moi-même siégé comme secrétaire au conseil d'administration du festival. J'ai dû démissionner en novembre. Je sais par expérience que nos confrères anglophones acceptent qu'on mette du français au festival. Ils insistent même pour que le président et le gérant soient des Canadiens Français. Je sais aussi, par expérience, que le Président Robert Trudel, ne se gênait pas pour affirmer le fait français. Le président, cependant ne peut pas être partout, et ne peut pas tout faire tout seul.

L'assemblée annuelle aura lieu au printemps, ce sera alors le temps pour nous Canadiens Français, si nous sommes encore fiers d'être ce que nous sommes, de nous porter candidats comme administrateurs du Conseil du festival. C'est alors qu'on verra s'il y a encore à St-Boniface des Canadiens Français qui refusent que l'on se serve d'un nom français, d'un thème typiquement Canadien Français, pour un événement qui, à toutes fins pratiques, cette année, n'a eu de français, pas beaucoup plus que le nom.

Maurice Gauthier
St-Boniface

25-2-71.

****

Cher Monsieur,

Qu'il me soit permis de venir féliciter Mlle Irène Mahé pour son article paru dans "La Liberté et le Patriote", en date du 24 février 1971.

L'incident dont elle fait mention, s'il est arrivé, non seulement est regrettable, mais est une insulte et un affront aux Canadiens français. Je souhaite que le président du Festival, s'explique à ce sujet. Il me semble inacceptable que l'on ne puisse ou obtenir du français ou encore le parler, à Saint-Boniface. Maintenant devons-nous être pénalisés dû au fait que nous parlons l'une des langues officielles? Comme a dit Lafontaine: "La raison du plus fort est toujours la meilleure", (cf: fables, le loup et l'agneau).

Faut-il ici que je rappelle quelques extraits de la causerie qu'a prononcée M. Keith Spicer, Commissaire aux Langues Officielles, le 14 novembre 1970, au gymnase Holy Cross. "Je crois qu'il n'y a qu'une seule attitude, une seule posture pour les héritiers spirituels de Louis Riel, c'est de se tenir debout"; "Il ne faut pas que vous acceptiez par je ne sais quel défaitisme ou esprit de soumission ou par lassitude un unilinguisme anglais qui est devenu trop familier"; "Après tout ce sont les Français qui ont découvert, exploré, mis en valeur ce pays"; "Je voudrais seulement vous rappeler que vous avez un héritage à défendre..."; (cf: La Liberté et le Patriote, 2 décembre 1970, vol. 52; no: 35, page 5).

Oui soyons fiers d'être Canadiens français, nos prédécesseurs se sont battus pour défendre ce qui à leurs yeux étaient des valeurs importantes; nous qui vivons à cette époque moderne, qui profitons du fruit de leur labeur, pouvons-nous rester insensibles à de telles choses?

Lors du défilé du 21 février, j'avoue qu'à certains moments j'ai été profondément déçu. Lò où l'on pouvait entendre du français ou encore où l'on pouvait lire quelque chose en français, ça faisait pitié, c'est comme si l'on avait honte de montrer que l'on est canadien français. Est-ce si honteux d'être canadiens français?, grand Dieu, il n'sst pas nécessaire d'avoir de grands déploiements, mais quand nous faisons quelque chose, faisons-le comme il faut, et avec goût. Car l'opinion publique est frappée par ces choses, et nous devons en prendre note, c'est cette image que les gens se rappellent. C'est à l'occasion de ces festivités que nous pouvons montrer qui nous sommes. Eh bien! faisons-le avec dignité.

Je formule le voeu qu'à l'avenir les dirigeants du Festival, soient des gens avertis et conscients qu'ils ont en main une arme extrêmement puissante pour sensibiliser la population du fait français au Manitoba, et à Saint-Boniface en particulier.

Bien vôtre,

M. Léonard Bélanger
St-Boniface

26-2-71

****

J'aimerais souligner et appuyer l'article de Mlle Mahé, dans La Liberté du 24, 2, 71. "Une risée!"

Je crois comme Mlle Mahé que certains faits du Festival sont une gifle à la face des Canadiens français.

J'ai assisté moi-même au défilé, et suis allé au parc Provencher: c'est désolant. Pourtant je me souviens que lors du 1er Festival beaucoup de gens avaient critiqué le fait que ce soit beaucoup trop commercial et pas suffisamment francophone. Ces gens comptaient sur une amélioration cette année; ils ont été bafoués.

On peut lire en première page du "Courrier" du 24 février "Festival surpassing all expectation". Pour les anglophones et leur publicité, oui, certainement! Et c'est sans aucun doute pour cette raison que tant d'anglophones ont pris part cette année au festival. Il fallait d'une manière ou d'une autre assimiler le festival comme on veut assimiler la ville de St-Boniface dans le plan de l'intégration urbaine du grand Winnipeg.

Rares sont les gens qui se rebellent, on accepte. Oui les Canadiens français sont des moutons! Ceux qui soi-disant défendent la "Cause" sont muets ou n'osent prenpre de position ferme: "on" est prêt à défendre "La Cause" à une condition; c'est que ça n'empiète pas sur "Sa" position sociale, et même que ça l'améliore. Y aura-t-il un jour une personne qui se sacrifiera totalement à la cause canadienne-française, pour défendre sa culture et ses droits?

Que quatre policiers mettent à la porte d'un endroit public un homme qui ne fait que défendre ses droits dans un pays dit démocratique, cela ne vous révolte-t-il pas? Il ne suffit pas de dire que c'est incroyable, puisque quelques jours plus tard, des jeunes du "Cent Nons", qui voulaient chanter en français se faisaient chasser avec la même vigueur. Alors? Il faut agir, et agir vite, peuple canadien-français qui tenez à vos droits et à votre culture. Réveillez-vous pendant qu'il est encore temps! J'espère qu'au moins, cette année, après l'injure subie, vous, Canadiens français, aurez le courage d'ouvrir la bouche dans votre langue, pour faire comprendre à ces messieurs les organisateurs, que vous n'êtes pas d'accord, et que vous vous imposerez fermement pour reprendre vos postes à votre festival. Vous avez le droit de vous exprimer, c'est votre devoir de sauver votre ville et sa culture. Et si rien ne résulte de ce festival, eh bien! que les séparatistes du Québec ne se gênent pas et professent que dans l'Ouest, il ne reste que quelques moutons; laissons-les aux loups! En lisant "Le Petit Manuel d'Histoire du Québec" de Léandre Bergeron, vous pourriez vous apercevoir que pas grand-chose n'a changé depuis cent ans: les processus d'assimilation sont toujours les mêmes.

M. Bouvencourt
St-Boniface

26-2-71

****

Voici les impressions d'un enthousiaste (cherchant la "joie de vivre") qui a participé à la plupart des activités du festival du Voyageur mais qui n'a participé qu'à une minime "joie de vivre".

C'est le beau temps et

suite à la page 5

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL – CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe – Enregistrement No 0477.

Nos lecteurs...

Le français au Festival (suite)

l'absence de neige blanche qui ont empêché une atmosphère de festival de se propager? Non, c'est autre chose. C'est qu'il n'y avait aucun 'cachet' au festival. Ce festival aurait pu avoir lieu n'importe où et être organisé par n'importe qui. Il n'y eut aucun appel fait au Canadien Français, symbole par excellence de l'esprit du voyageur, de partager et d'exprimer ce qu'il y a en lui de plus dynamique, de plus spontané; précisément, sa joie de vivre. Le festival fut simplement un truc auquel pouvait participer le Canadien Français (ainsi que n'importe qui); mais cela ne venait pas de lui. Et le festival du voyageur, s'il doit continuer à exister, doit absolument offrir au public - c'est d'abord ça qui peut l'intéresser - ce qu'il y a, dans la culture et dans le folklore des Canadiens Français, de plus bouillant, de plus brouillant et de plus entraînant. Le festival ne doit pas être un festival du "City of Saint Boniface" mais bien un festival des Canadiens Français (fait par eux); sans quoi il n'intéressera personne.

Pour donner un ton au festival, il faudrait d'abord insister sur ce qui est typiquement canadien-français. Voici quelques suggestions: d'abord, au lieu de vendre de la pizza, on pourrait vendre de la tourtière; vendre aussi, ou donner, de la bonne vieille soupe aux pois; au lieu des groupes qui nous offrent, pour divertissement et en spectacle (et qu'on peut voir et entendre n'importe quand), des chansons de folklore irlandais, américain ou des chansons populaires..., faire appel aux groupes - par exemple ceux du 100 NONS - qui peuvent offrir des spectacles en français; s'organiser aussi pour que le folklore canadien français soit exploité (et non seulement par un groupe d'étudiants de St. John's Ravencourt...); qu'on fasse appel à la participation très active des diverses écoles secondaires de la ville ainsi que du collège: c'est de là, en grande partie, que pourra venir de l'entrain.

- Au parc Provencher qu'il y ait une forteresse (permanente: construite avec des vraies bûches) où il y aurait continuellement des activités: feux de camp, danses en plein air, etc; que dans le parc, il y ait des 'cabanes à sucre' où l'on pourrait déguster des saucisses, des oeufs... cuits dans le sirop; qu'il y ait, sur le terrain de golf, des 'courses à obstacles' avec concours (portages, courses en raquettes, etc.).

- Qu'il y ait une plus grande participation du public: tournois de balon-balai, tournois de Pee Wee au hockey, etc.

- Vu le succès du centre d'échanges, s'organiser, si possible, d'en avoir un deuxième et de le décorer de façon originale.

- En plus de courses de cheval, penser à des courses en traîneaux...

- Insister beaucoup plus sur les tournées en traîneaux: organiser des excursions.

- Penser à un 'terrain de camping': ce qui lancerait un défi aux véritables 'voyageurs' voulant affronter les rigueurs du climat.

- En plus d'un bal costumé (réservé aux adultes vu le prix d'entrée), penser à un bal costumé pour les jeunes.

- S'organiser pour que les différentes écoles aient un festival en même temps que le grand festival.

- Que les différents organismes et institutions aient quelque chose à présenter pendant le festival.

- Insister beaucoup plus sur l'aspect 'culture'. Pour cela, il pourrait y avoir un festival d'art dramatique, un concours oratoire, un festival de la chanson (où se mêleraient les différentes cultures), une grande exposition d'art, etc. Le cercle Molière, le 100 NONS, etc., existent. Il faudrait profiter de ce que ceux-ci peuvent offrir.

- Enfin, le festival, comme tel, est trop long. Il faudrait penser à un festival de 5 ou 6 jours où le public, un tel soir, pourrait choisir entre telle ou telle activité... Cet embarras du choix donnerait au public le goût de participer deux fois plus.

En terminant, j'aimerais noter que cet article fut composé dans un but de critique constructive. Il y a beaucoup d'activités intéressantes dans le festival actuel. Mais, à mon idée, on tend à détruire le festival parce qu'on ne sait pas lui donner un esprit.

Paul Savoie
Saint-Boniface.



Le français au Festival ! ! !



La Reine du Festival

Le directeur de la T.V. fut bien inspiré en faisant apparaître pour le grand public Mlle Marcia Lacroix, étudiante en douzième année à l'école secondaire Louis-Riel, choisie Reine du Festival du Voyageur pour l'année 1971.

Certes, il nous fait plaisir de la voir accompagnée de l'ex-reine de 1970, Mlle Prince.

Interrogée par M. Georges' Paquin, animateur du programme, sur ses ambitions pour l'avenir, elle s'avisa de répondre comme suit: "Je viens justement de rendre visite à l'école de l'Aile St-Amant et je fus émue de voir une classe d'enfants arriérés qui m'ont remuée le coeur jusqu'aux fibres les plus secrètes. J'aurais tant voulu les aider pour les mettre au niveau de leurs petites amies plus fortunées au point de vue scolaire."

"Bref, mon idéal est de pouvoir relever l'état intellectuel et physique des plus jeunes pour leur inculquer un bon départ dans la vie."

Ces paroles sages peuvent servir de stimulant même aux adultes en vue de faire du bien à leur entourage.

Cette devise: "Pour mieux servir ma patrie" pourrait être celle de la jeunesse étudiante des deux sexes. Elle pourrait être une séquence naturelle de "Toujours prêt" qui est la devise des scouts et des louveteaux dont on vient de rappeler le souvenir la semaine dernière.

Honneur, félicitations et merci à Mlle Marcia Lacroix, à ses parents et à l'école Louis-Riel.

Godias Brunet.



Scène du Festival. Le maître de cérémonie M. Hansen remet un prix aux gagnants du bal costumé du Festival, Denis Hébert (à gauche) et Angela Ursel. (Photo Earl Kennedy).

Impressions sur le Cercle Molière

Monsieur le Rédacteur,

J'ai assisté la semaine dernière à la "Soirée de poésie" présentée par le Cercle Molière. Naturellement, l'auditoire n'était pas nombreux, car la poésie est un genre littéraire que l'on n'apprécie pas tous au même degré. Cependant, un fait m'a frappé. J'ai remarqué la présence d'étudiants de l'Université de Winnipeg alors que les élèves franco-manitobains, du Collège ou d'ailleurs, brillaient par leur absence! Et leurs professeurs semblaient leur avoir donné l'exemple, car ils n'étaient pas non plus très nombreux. J'admets que la poésie soit un plat de résistance... Mais ne donne-t-on pas un cours de littérature canadienne au Collège? (Les poètes présentés à cette soirée étaient canadiens.)

Une question me vient à l'esprit, question à laquelle je voudrais bien pouvoir répondre par la négative... Le français est-il en voie de devenir la langue d'une élite intellectuelle, aussi bien (ou peut-être plus) composée d'anglophones que de francophones?

M. T.
St-Boniface

28-2-71.

* * * * *

De retour au Manitoba après une absence de cinq ans, j'ai eu le plaisir de retrouver le Cercle Molière toujours plus vivant et vigoureux.

Une soirée de poésie... Dès les premières paroles, prononcées dans un silence impressionnant, je fus prise par cette musique orale. Et pendant trois quarts d'heure, l'âme de Nelligan et celle de Garneau nous furent livrées. On faisait abstraction des comédiens, ne sentant que le tourment, la joie, l'ironie, la douleur exprimés tour à tour. Je n'osais bouger, j'osais à peine respirer pour ne pas rompre le charme.

Le programme était dense, et eut pu être lourd sans un Prélude et une Etude de Chopin qui rompirent l'effort de concentration requis par l'audition des poèmes. Tous les interprètes étaient bons, mais il me faut faire mention d'Irène Mahé dans "La Chanson de l'Ouvrière" et "L'Idiote aux Cloches". C'était bouleversant!

J'assistais pour la première fois à une soirée du genre au Cercle. Et ça m'incite à y retourner.

M.-T. Boily
St-Boniface.

A propos d'une libre opinion

M. le Rédacteur,

Je termine présentement la lecture de la lettre de M. Camille Legal qui semble avoir pris comme résolution du jour de l'An, de chercher la critique négative.

Pour répondre à ce monsieur, les cours sur la Pénitence sont donnés par le Centre de Pastorale qui est au niveau diocésain. Je pourrais aussi dire que le coût de $10.00 n'est pas exorbitant considérant le coût de la vie. Les gens, pauvres ou non, ne se gênent pas pour s'acheter une caisse de bière qui vaut $6.00. En plus, quand on paye pour suivre des cours notre participation et notre intérêt sont de beaucoup augmentés.

Les questions que vous posez, monsieur, ne sont pas inquiétantes. Il ne s'agit pas du tout de "ségrégation" mais d'une logique qui vous dépasse peut-être. Ces personnes qui travaillent au Centre de Pastorale doivent vivre elles aussi, même si elles se sont données entièrement à Dieu. Les pauvres, les étudiants, les femmes, sont tous bienvenues à ces cours. Quand on veut quelque chose, on trouve les moyens de se le procurer.

Osez donc, M. Legal, vous déranger et suivre ces cours, vous allez vous apercevoir vite qu'il y a autant de dames que d'hommes, si pas plus, et que plusieurs étudiants y participent aussi. Faudrait noter, Monsieur, que les participants au nombre d'une trentaine, ne sont pas tous de St-Boniface. Il y en a plusieurs des paroisses environnantes.

Aussi, à la demande des paroissiens, je suis certaine que les autorités religieuses de votre paroisse se feront un grand plaisir de présenter des cours de catéchèse aux adultes comme la chose s'est faite dans bien des paroisses ... mais pas pour des chaises vides.

Je considère un "catholique privilégié" celui qui se donne la peine de se déranger, de chercher la vérité, de prendre la "manne" quand elle passe et de faire profiter les moments présents. Ce n'est pas celui qui a de l'argent...

Si M. Legal, vous désirez attendre chez vous que la "participation universelle" vous atteigne, vous allez peut-être attendre longtemps, car ce n'est qu'à travers l'effort et la recherche que vous trouverez le "pourquoi" de votre vie comme "chrétien".

Venez suivre ces cours, vous allez vous apercevoir tôt que vous faites partie de ces "catholiques privilégiés" et que vous aussi vous pourriez "consacrer votre vie à une noble cause".

26-2-71.

Claire Noel
Ste-Anne

Lorette

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION

La coopérative de consommation de Lorette a tenu son assemblée annuelle le 15 février. M. Paul Gauthier, président de l'assemblée mentionna que la coopérative fait de bonnes affaires grâce à la gérante, Mme Marcien Désorcy, et à ses assistantes, ainsi qu'au dévouement des directeurs.

Les nouveaux directeurs élus furent MM. Paul Gauthier et Jean-Marie Proulx.

LA CAISSE POPULAIRE

Un nombre imposant d'intéressés se sont rendus à l'assemblée annuelle de la Caisse populaire, le mercredi 24 février.

M. Léon Desmarais, gérant, renseigna les personnes présentes sur la nouvelle loi des Caisses. M. Damase Dupuis, président du bureau de direction, répondit clairement aux questions posées par l'assistance.

M. Jacques Molicard, invité d'honneur et directeur de la Centrale des Caisses, sut mettre les choses au point afin que tous puissent connaître l'importance de la bonne marche des Caisses qui doivent suivre l'évolution des temps.

MM. Victor Champagne et Joseph Racine furent réélus pour un terme de trois ans à la direction. Ont gagné les prix d'assistance: Gérald Raymond, Horace Savoie, Jean Landry, Renée Jeanson, Mme Cyprien Bohémier et Doris Bohémier.

Un succulent goûter termina la soirée.

FANFARE DE L'ECOLE

La fanfare de l'école secondaire de Lorette a répondu à l'invitation du principal de l'école de Gretna lui demandant de donner un concert en leur auditorium le 17 février. M. Cyprien Bohémier, président du comité et M. Léo Sarrasin, commissaire, accompagnaient les membres de la fanfare et son directeur, M. Spelliers.

L'accueil reçu par la fanfare de Lorette fut des plus chaleureux.

Le 23 février, la fanfare se rendait à l'école de La Broquerie.

* * *

— C'est un signe de médiocrité que d'être incapable d'enthousiasme. (Descartes)

Nouveaux cours d'été en 1971 au Collège de Saint-Boniface

Les cours qui seront offerts au Collège de Saint-Boniface durant l'été 1971 sont annoncés ailleurs dans ce journal. Deux des cours annoncés sont entièrement nouveaux au Collège: l'Eglise Aujourd'hui et La recherche et les méthodes de recherche en psychologie.

L'Eglise Aujourd'hui, qui traite des problèmes de liberté, d'autorité et d'unité à partir de la Bible, sera donné par Monsieur l'abbé René Peeters. Bien que nouveau comme professeur au Collège, l'abbé Peeters, licencié en théologie de l'Université de Montréal et docteur en théologie de L'université du Latran de Rome, est connu au Manitoba comme professeur en sciences religieuses du diocèse de St-Boniface, et directeur-éditeur des Cloches de St-Boniface.

En psychologie, deux demi-cours seront donnés par Monsieur Norbert Girardin, déjà bien connu des étudiants en psychologie tant aux cours d'été qu'aux cours du soir ou aux cours réguliers. Ces cours présentent une approche statistique à certains problèmes d'éducation, problèmes cliniques et expérimentaux.



Betsy Clifford, reine du ski du Canada, a reçu une paire de skis qu'elle ne mettra jamais pour le slalom. Ces skis, un hommage des 37,000 membres d'Interflora, ont été offerts à Betsy lors de son retour de l'Europe où elle a obtenu nombre de points envers une autre coupe du monde. Des centaines de chrysanthèmes blancs frais symbolisent les innombrables sessions d'entraînement accomplies par Betsy qui fait du ski depuis l'âge de quatre ans.

(Photo Malak, Ottawa).

"La machine infernale" au Collège vendredi et samedi

La classe de Rhétorique du Collège de Saint-Boniface montera une pièce de Jean Cocteau, "La Machine Infernale", les 5 et 6 mars, à 20 heures.

Ce drame de Jean Cocteau fourmille de beautés de toutes sortes: dramatiques, verbales, philosophiques. Cocteau semble jouer sur son titre "La Machine Infernale", qui, de nos jours, désigne une succession de bombes à retardements, mais que l'auteur prend dans le sens littéral de machination de l'Enfer. Dans cette pièce en quatre actes créée en 1934, Cocteau reprend dans une veine nouvelle et originale le thème d'Oedipe, le même mythe grec dont l'ancien Sophocle a traité. Cocteau s'explique: "Peut-être mon expérience est-elle un moyen de faire vivre les vieux chefs-d'oeuvres. A force d'y habiter nous les contemplons distraitement, mais parce que je survole un texte célèbre, chacun croit l'entendre pour la première fois."

Les interprètes seront connus des spectateurs du Collège; la plupart ont déjà participé à une pièce durant leurs années au secondaire. La mise en scène a été confiée à M. Paul Savoie, professeur au pavillon universitaire du Collège. Toute la technique, décors, accessoires, maquillage, son et éclairage, a été mise entre les mains des étudiants.

Les représentations auront lieu en la salle académique du Collège. L'entrée est libre, et le grand public est cordialement invité, vendredi et samedi 5 et 6 mars, à vingt heures.

ST-JEAN-BAPTISTE

DISCOTHEQUE

A l'occasion de la St-Valentin, une "Discothèque" eut lieu à l'auditorium de l'Institut Collégial, le dimanche après-midi 14 février.

Soeur Simone Parent, adulte responsable, de ce "Disco-Monde" ainsi nommé, dit le mot de bienvenue à une trentaine de personnes intéressées.

Des chansonnettes françaises surent plaire à tous. Outre la danse il y eut jeux de ping-pong, badmington, cartes, etc. Le décor rehaussait l'ambiance de la salle. Plusieurs disques furent distribués comme prix.

La valeur de ces "discothèques" semble indiscutable. Elles font surtout connaître, et aimer la chanson française. C'est là aussi une bonne occasion de rencontrer des amis de l'extérieur.

Félicitations à Soeur Simone pour son initiative et à ceux et celles qui ont contribué au succès de cet après-midi.

STE-AMÉLIE

L. F. C.

A la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, le mercredi 3 février, il fut décidé qu'un certain montant d'argent serait envoyé à la "Marche des Dix sous". On demanda aussi à chaque membre d'écrire au Premier Ministre du Canada pour lui faire connaître leur opinion au sujet de l'avortement.

Après le message spirituel, un goûter fut servi par Mme Aurore Pinette qui gagna aussi le prix d'hôtesse donné par Sr Thérèse Croteau.

Le Centre Culturel présente: LES MAXIBULES au Playhouse

"LES MAXIBULES" pièce de Marcel Aymé et mise en scène d'Yvan Canuel, au Playhouse le 16 mars à 8 h 30 du soir. Distribution: Pierre Thériault, Nathalie Naubert, Claude de Préfontaine, Lucille Papineau, Michèle Craig, Jean Ricard et Bondfield Marcoux. Production des Comédiens Associés du Québec.

Sous une forme loufoque, Marcel Aymé nous présente dans "Les Maxibules" une véritable comédie humaine. Il met à nu les moeurs de la bonne société. Il trouve moyen, malgré l'utilisation d'un système qui pourrait alourdir la pièce - l'intervention d'un narrateur - de nous offrir quelque chose de léger et, pourtant, de fort consistant.

L'intrigue se déroule au sein de gens du monde des industriels. Des gens qui, à première vue, semblent avoir des réactions un peu bizarres, mais qui, dans le fond, ne sont pas loin de la vérité.

"Les Maxibules" vous sont offerts en collaboration avec le Comité inter-provincial de la diffusion de la Culture, et seront présentés le mardi 16 mars, à 8 h 30 du soir au Théâtre Playhouse.

Les billets aux prix de $1., $1.50 et $2. chacun, sont en vente chez Huot, 200, boulevard Provencher; téléphone: 247-3795.



Pierre Thériault et Nathalie Naubert

STE-AGATHE

Assemblée annuelle de la Caisse populaire

Le lundi soir 22 février, La Caisse Populaire de Ste-Agathe tenait sa 29e assemblée annuelle devant une nombreuse assistance.

La Caisse possède un actif de $404,057.90 soit une augmentation de $18,258.29 au cours de l'année écoulée. Elle compte 451 membres.

Les personnes présentes furent renseignées au sujet des nouveaux règlements concernant les Caisses populaires. D'après la nouvelle manière de procéder, seuls les membres du bureau de direction seront élus par l'assemblée. M. Gustave Lévesque fut réélu à la direction pour la 19e année consécutive. MM. Jean-Léon Ouimet, Léopold Baudry, Louis Gratton, Lionel Courcelles sont les autres directeurs. Ces derniers choisiront les membres des comités de Crédit et de surveillance qui devront remplacer les membres de ces comités sortant de charge.

M. Lévesque présenta l'orateur invité, M. Chénier, qui fit, ressortir le rôle de la Caisse Centrale, et avertit les gens des dangers qui pourraient menacer les Caisses locales sans la Caisse Centrale. M. Ouimet remercia l'orateur et un goûter fut servi.

Bonspiel

Le bonspiel des vétérans A.N.A.F. de l'unité 304 de Ste-Agathe avait lieu au Club de curling de St-Adolphe en fin de semaine du 19 février. Seize équipes y participèrent. La 1ère compétition fut gagnée par l'équipe de M. Lyle Baldwin; la 2e par l'équipe de M. Gabriel Simard; la 3e, l'équipe de M. Laurent Péloquin.

Les généreux donateurs furent comme suit: Manitoba Hydro; Brewers Association; Blackwood beverages; Charles Brodeur; Shell Oil, de St-Adolphe; Garage Brodeur Frères, de St-Adolphe; Magasin Phil. Bouchard; Garage Marcel Caron, d'Aubigny; Laiterie de St-Pierre; Les Frères Courcelles; les garages Norman Garrett et François Phaneuf; Albert Lecuyer et Albert Péloquin.

L'assemblée annuelle des vétérans aura lieu le 6 mars après-midi.

Malades

Mme Julien Brémaud a fait un séjour à l'hôpital de Ste-Anne où elle a subi une opération.

Mme Hilaire Gratton est patiente à l'hôpital général St-Boniface où elle a subi une opération à une jambe et doit en subir une autre.

Mme Auguste Brémault a eu la malchance de se fracturer une épaule.

Les Religieux Canadiens protestent

Par l'entreprise de leur secrétaire général, les 63,000 religieux et religieuses de la Conférence Religieuse Canadienne ont remis à l'ambassade du gouvernement tchécoslovaque à Ottawa une lettre de protestation contre les harassements de toutes sortes que ce gouvernement continue à exercer contre les congrégations religieuses.

"Les religieux canadiens écrit le P. Elzéar Beliveau, secrétaire général de la CRC, ne sauraient garder le silence à moins que les lois de votre pays et le comportement de vos chefs politiques ne soient modifiés à brève échéance, pour empêcher que les religieux tchécoslovaques ne soient irrémédiablement voués à l'inactivité ou même à la mort. L'état actuel des choses soulève d'autant plus l'indignation que, par le passé, la Tchécoslovaquie a toujours été renommée pour son haut degré de civilisation et son respect des droits de l'homme.

Le terme "discrimination" semble bien décrire adéquatement les conditions actuelles de vie qui sont imposées aux religieux dans votre patrie. Profondément surpris et alarmés d'un tel état de choses, les religieux canadiens n'arrivent pas à comprendre plusieurs des suppressions manifestes dont la Tchécoslovaquie a, depuis 1950, accablé ses fils et filles: confiscation illégale de leurs propriétés, renforcie par plusieurs décrets prohibant toute nouvelle acquisition, décrets similaires contre l'admission de candidats à la vie religieuse, le regroupement des communautés, l'enseignement religieux et le travail en paroisse pour les Soeurs, la célébration de la messe et l'administration des sacrements sans la permission de l'Etat.

Une telle violation des droits humains, déjà grave en soi, revêt une tristesse particulière du fait qu'aucune loi ne s'oppose actuellement à l'existence et à l'activité des Congrégations religieuses. Et pourtant, ces contraventions par trop apparentes à la liberté sapent les bases vitales de l'Eglise catholique en même temps qu'elles entachent les glorieuses traditions de votre pays et la réputation de ses autorités civiles."



Le Cardinal Léo Suenens

Un Cardinal qui fait beaucoup parler de lui

Le Cardinal Léo Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles en Belgique, sera de passage à Winnipeg le 8 mars prochain. A cette occasion, le cardinal donnera une conférence intitulée "Le Laïc dans l'Eglise d'aujourd'hui". La rencontre aura lieu le lundi 8 mars à 20 h, dans l'auditorium de l'Académie Sainte-Marie au 550, Wellington Crescent, Winnipeg. Il est à noter cependant que la conférence se tiendra en anglais suivie d'un échange en français et en anglais avec l'auditoire.

Tous, laïcs et religieux sont invités à cette conférence. Les billets d'entrée se vendent à $2.00 Les intéressés peuvent s'en procurer au Secrétariat du Centre de Pastorale de St-Boniface ou à la Librairie Provencher.

QUI EST LE CARDINAL SUENENS?

Le Cardinal Suenens a soixante-cinq ans. Il est né à Bruxelles de parents commerçants, le 16 juillet 1904. Il a été ordonné prêtre en 1927. Docteur en philosophie et en théologie, il est nommé Vice-recteur, puis recteur par intérim de l'Université catholique de Louvain; il est évêque auxiliaire de Maline-Bruxelles en 1945, archevêque en 1961, et fait cardinal par Jean XXIII en 1962.

C'est surtout à partir de cette date que son nom et sa personnalité connaissent une audience internationale. Jean XXIII, dont il était l'ami, l'envoie à New York, présenter "Pacem in terris" à l'O.N.U. Peu après il lui demande d'élaborer le plan de Vatican II.

Au lendemain de son élection, Paul VI l'invite à paraître à son côté au balcon de ses appartements lors de sa première bénédiction à la foule. Pour la deuxième session, il en fit l'un des quatre modérateurs du concile. Il lui confia la mission de prononcer, devant les Pères conciliaires, l'éloge funèbre du pape défunt.

Au concile même, outre son intervention du 4 décembre 1963 qui fut décisive pour l'orientation des travaux dans la double direction de l'Eglise "ad intra" et de l'Eglise "ad extra", la presse a mis en relief certains de ses propos sur la limite d'âge qui devrait être imposée aux évêques et aux cardinaux, sur les charismes des laïcs, sur le diaconat permanent, sur la révision des procédures des canonisations, sur le contrôle des naissances ("Une affaire Galilée suffit...").

Chargé, au sein de la commission de coordination, des deux schémas qui allaient devenir "Lumen Gentium" (sur l'Eglise) et "Gaudium et Spes" (sur l'Eglise dans le monde de ce temps), il fut à l'origine de l'inversion fameuse - la "révolution copernicienne" - qui plaça le chapitre sur le Peuple de Dieu avant celui consacré à la structure hiérarchique de l'Eglise, et il réussit à faire franchir à "Gaudium et Spes" les barrages d'une forte opposition curialiste très agissante en coulisse.

Au terme d'un article où il brosse un portrait du cardinal, l'écrivain belge Franz Weyergans écrit: "C'est ainsi, sans doute, qu'on pourrait définir le mieux l'action du Cardinal Suenens: "co-responsabilité à tous les niveaux". Ce faisant, il ne supprime ni l'animation du chef, ni la personnalité des collaborateurs mais il ouvre celle-ci au monde. Il laisse chacun à sa place, mais cette place, il lui permet de la tenir. En le lisant, en l'écoutant, en le voyant à l'oeuvre, en rencontrant ses collaborateurs immédiats, on peut être sûr que cet esprit passe dans la réalité. Cette alliance de liberté et d'autorité, cette prise de conscience de la collégialité à tous les niveaux, c'est sans doute ce que le cardinal Suenens apportera, dans l'immédiat, de plus précieux à l'Eglise universelle" (Ecclesia, août 1967).

Zenon Park

Assemblées annuelles

Le lundi 15 février avait lieu la réunion annuelle de la Commission scolaire avec environ 125 personnes présentes.

Furent élus commissaires MM. Jean L. Courteau, Urbain Moyen, Albert Duperreault. Les autres commissaires sont MM. Léon Marchildon, Philippe Laforge, Henri Fortier et Richard Daoust.

La Chambre de Commerce tenait son assemblée annuelle le jeudi 18 février. Elle débuta par un souper servi à 82 personnes par les Dames Auxiliaires. La réunion proprement dite commença à 8 heures.

L'orateur invité fut M. J. Gillis du Ministère du Bien-Etre Social.

Le bureau de direction se compose de 12 membres. Les nouveaux élus furent MM. François Leblanc, Jean L. Courteau, Ronald Wassill et Albert Duperreault.

Chronique de CFRG

UN DEPART

Les Marsupilamis de tous les jours ont perdu leur dompteuse Caroline Michaud.

Caroline a quitté son emploi à CFRG pour retourner à Montréal, sa ville natale.

Caroline ne regrette pas son séjour parmi nous. A Gravelbourg et ailleurs, elle s'était fait de nombreux amis. Mais l'attraction de la Métropole, et celle non moins irrésistible d'un certain Marc, né non pas à Montréal, mais sous le signe des Poissons. Que le hasard fait bien les choses parfois. On se rencontre à Gravelbourg et l'on se retrouve à Montréal!

Caroline? Une femme genre "Ti-Bout" trottemenu. Pleine d'entrain, d'idées, sachant où elle va.

Ses activités ne se limitaient pas à la radio. Les activités culturelles l'intéressaient beaucoup. Le théâtre, la chanson, les boîtes à chansons. Elle fut la première présidente du Cercle culturel et des Loisirs de Gravelbourg.

Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous avons dû laisser partir une bonne camarade de travail, toujours prête à rendre service. Mais, sait-on jamais, ce n'est peut-être qu'un "Au revoir"!

M.M.

La production des oeufs en 1970 a atteint un niveau sans précédent, selon les dernières statistiques émanant du ministère de l'Agriculture du Canada.

On estime à presque 10.4 millions de caisses le volume des ventes faites par les aviculteurs canadiens aux postes enregistrés de classement en comparaison de 8.4 millions au cours de 1969. Les livraisons mensuelles de l'an dernier ont constamment dépassé celles de l'année antérieure. On croit que cette tendance va se poursuivre jusqu'en août prochain.

FERLAND

Conseil du village

Les membres du conseil du village pour l'année 1971 sont M. Joseph Morin, maire, M. Robert Chabot et Me Edmond Chabot, échevins. Le secrétaire est M. Roger Fournier. 100 personnes habitent au village.

Election d'un syndic

Le dimanche 14 février avait lieu l'assemblée annuelle de la paroisse et l'élection d'un syndic pour remplacer M. Rosaire Chabot sortant de charge. M. Paul-Emile Lacasse fut élu par acclamation.

Statistiques

Il y a dans la paroisse 40 familles; 9 célibataires et veufs (ves); 253 âmes et 217 personnes de langue française.

Il y eut en 1970, deux baptêmes, deux mariages, une sépulture, cinq premiers communiants et 26 confirmations.

Commission scolaire

Le 16 février eut lieu la réunion annuelle de la commission scolaire de l'école du village. Me Robert Chabot fut réélu commissaire par acclamation et choisi comme président. Les autres commissaires sont MM. Marcel Brisebois et Aimé Fournier. Mme Alfred Chabot est secrétaire.

L'école de Ferland est école désignée depuis l'automne 1970, de la 1ère à la 6e année inclusivement et avec promesse d'en faire une école désignée jusqu'en 9e année inclusivement dès que les manuels seront disponibles. Il y a actuellement inscription de 71 élèves, dont 34 filles et 37 garçons.

Malades

La petite Line Desharnais a passé une semaine à l'hôpital de Regina; M. Joseph Fauchon est hospitalisé à Mankota à la suite d'une crise cardiaque.

Prompt rétablissement à Mme Marcel Daneault et à Mme Noé Normandeau hospitalisées; à Soeur Jeanne Choiselat, s.g.m., convalescente chez sa mère après avoir subi une opération chirurgicale le 9 février dernier. Soeur Choiselat partira sous peu pour une récollection d'un mois à Montréal après quoi elle retournera à sa mission de Berens River.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Par dessus un rosier sauvage, ils passerent leurs deux têtes entre deux arbres:

–L'Alhambra, la Vega!...

Notes sombres et notes gaies alternaient: longues allées de lauriers roses et sombres cyprès, cascades lumineuses et miroirs d'encre, étincelles des jets d'eau sur les noires frondaisons... Telle est l'âme de Monique: pleine de doutes ombreux et de tendresse exaltée.

Tonnelles parfumées et discrètes, recoins d'ombre, tout semble combiné pour faire naître des rêveries romanesques.

Ils firent semblant de ne pas voir sous une pergola, Colibri et le chauffeur tendrement assis l'un près de l'autre.

Depuis un moment, Philippe ne parlait plus, il semblait préoccupé puis, poursuivant une idée qu'il agitait en lui, il dit regardant l'horizon:

–Avant d'entreprendre un autre voyage, je veux me marier.

Elle eut le souffle coupé

–Vous êtes donc fiancé?

Il donna un coup de pied et lança devant lui un petit galet qui alla tomber dans un bassin en faisant une gerbe d'étincelles.

–J'aime une jeune fille, et je veux qu'elle soit ma femme... Et vous, reprit-il, en la prenant sous son insoutenable regard, allez-vous bientôt épouser ce riche Lafont?

–Bah!...

Ils durent se mettre l'un derrière l'autre pour laisser le passage à un groupe bruyant de touristes allemands. L'un d'eux ayant vu le geste du jeune homme, lui lança un regard sévère plein de reproche. Philippe y répondit par l'envoi d'un autre galet dans la même direction...

Il pensait: "Ce Lafont!... Est-ce possible? Faut-il qu'elle aime la richesse? Car, lui, elle ne l'aime pas, je le sais..."

En un double malentendu qui les rendait muets, tout le poids des choses informulées pesait sur leurs deux coeurs gonflés d'amour.

CHAPITRE XV

En quittant Grenade par un matin clair, plein de soleil, ils ressentirent quelque chose de la douleur qui étreignit le pauvre Boabdil à la Cuesta de Lacrimas lorsqu'il dit adieu à son paradis. Eux aussi laissaient un paradis d'impressions ravissantes, de souvenirs exquis. Mais si, devant le prince déchu s'ouvrait "la route stérile de l'exil", devant les jeunes gens commençait à se lever un jeune bonheur lumineux et dégageant petit à petit des brumes de l'aube.

Immenses plaines de céréales blondes ou vertes, silencieuses et solitaires, jamais le regard ne rencontre la moindre demeure abritant ceux qui cultivent ces terres où pas un centimètre carré n'est laissé inculte. Jamais le regard ne rencontre un arbre autre que ces oliviers symétriques.

De ces villages traversés parfois à de longs intervalles, on ne voit que les toits roses des maisons tassées dans leur blancheur immaculée se cachant l'une l'autre, silencieuses aussi et solitaires derrière leurs fenêtres à barreaux. Qu'elles puissent être aussi éblouissantes, l'explication en a été fournie par le spectacle d'un homme et une femme debout contre la maison près d'un baquet plein de chaux et passant le badigeon sur la façade...

... Quelle délicieuse et surprenante oasis, que ce parador de Manzanarès!

Le car déversa les touristes dans ce jardin fleuri. Au milieu de rosiers aux fleurs brillantes et lourdes, les tables recouvertes de bleu, de rose, de vert pâle, ajoutaient à la gaieté de l'ensemble.

L'accompagnateur s'affaira à placer les touristes affamés.

Il semblait que, désormais, bien que rien de définitif n'eût été prononcé entre eux, Philippe et Monique ne pouvaient plus se séparer et, tout naturellement, ils se dirigèrent ensemble vers une petite table toute de rose habillée, au fond du jardin.

Ils s'y assirent en souriant. Un jasmin géant les abritait et les bénit de ses pétales suaves.

Elle avait l'habitude de noter le soir, pour les montrer à son père qui n'avait pas confiance dans la nourriture servie dans les hôtels espagnols, tous les menus des relais. Mais elle ne put jamais se souvenir de celui-ci. Sauf de ces fruits exquis qu'ils ne mangèrent qu'en se les partageant. Et ce vin, une liqueur de rubis, qui je crois, les grisa bien un peu.

Philippe songeait, en lui offrant la moitié d'une orange: "Ses yeux sont la lumière de ma vie..." Et Monique: "N'importe quelle situation, mais ne plus le quitter jamais..." Cette Irène dont il parla mystérieusement après avoir vidé le carafon de "sangria", qui est-elle? Comment estelle? Est-elle jolie? Ce problème tracassa sa pensée jusqu'à Madrid.

Routes désertes, angoissantes de silence, villages tassées et immobiles, sans le moindre jardin, le moindre ombrage, maisons toutes pareilles de la couleur du sol brûlé, quel est votre secret? Etait-ce la monotonie du paysage, la torpeur de l'après-midi ou le sangria qui rendait Philippe distrait, grave parfois? Ou bien était-il perdu dans quelque intime controverse?

L'apparition d'un bourg à l'horizon vint le sortir de son indifférence et de son mutisme. Orgaz déjà! Dans ce cas Tolède n'est pas loin. Il se rappela alors les fonctions qu'il assumait et se mit en devoir de présenter Orgaz aux touristes.

Ce comte d'Orgaz, un seigneur si bon et si pieux que Saint-Augustin et Saint-Etienne descendirent du ciel pour l'ensevelir. Ce sujet inspira le Greco dont ils pourront admirer le chef-d'oeuvre "Les funérailles du comte d'Orgaz" dans l'église Saint-Thomas.

Un peu plus tard apparut Tolède sur son rocher sanguinolent. Sur le pont qui franchit le Tage, le chauffeur freina pour permettre aux touristes de se faire une idée d'ensemble de la ville qui a inspiré toute une littérature, et qu'ils auront le loisir de visiter en détail le lendemain.

L'après-midi du jour qui suivit, la caravane touristique prenait des rafraîchissements à l'un des cafés de la place tandis que le chauffeur faisait le plein d'essence. Après avoir consulté sa montre au poignet, Philippe proposa à Monique:

–Nous ne partons d'ici que dans un quart d'heure, voulez-vous m'accompagner dans une visite qui n'est pas au programme?

A travers les étroites rues sinueuses, au pavé inégal, ils marchèrent se tenant par la main. Le temps était à l'orage et, entre ces murailles surchauffées, à cette heure du jour, on aurait dit que la ville aux rues désertes appartenait en propre à Monique et à Philippe.

Sous un auvent, dans une petite niche, une délicieuse Vierge blanche leur sourit parmi les oeillets roses qui la fleurissaient.

–C'est La Vierge Blanche, Maria la Bianca, la Bien-Aimée des Tolédains, expliqua Philippe. On trouve de nombreuses statues de Maria la Bianca dans les rues de Tolède, mais c'est celle-ci que je préfère et j'ai voulu vous la montrer. Elle a une jolie légende. Je vais vous la conter car elle n'est pas longue:

"Une jeune juive voyait tous les jours passer de sa fenêtre un beau cavalier chrétien. Il était si beau qu'elle l'aima, mais lui passait indifférent, ne semblant pas la voir. Elle était désespérée. Aucune de toutes les prières qu'elle faisait chaque jour ne lui avait obtenu le moindre regard du jeune homme. Un jour, plus désespérée que jamais, elle décida d'invoquer la Vierge Blanche des Chrétiens et, dans son exaltation, lui offrit tout ce qu'elle possédait: une épingle surmontée d'une petite perle en verre. Puis elle se releva pour partir. Le miracle était là derrière elle:

à suivre

DÉCÈS

STE-ANNE

M. LÉANDRE DESAUTELS

A l'hôpital Taché, le 8 février dernier est décédé, à l'âge de 82 ans et 7 mois, M. Léandre Desautels, de la Villa Youville. Il laisse dans le deuil son épouse, née Rose Gendron, sept fils, quatre filles, un frère, 20 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Les prières, récitées au salon mortuaire Desjardins le 10 février, furent dirigées par le R.P. Alfred Desautels, C.Ss.R. Le service fut concélébré en l'église de Ste-Anne par le R.P. Voyer, aumônier à la Villa Youville, avec les RR.PP. Isaie Desautels, O.M.I., et Alfred Desautels, C.Ss.R.

L'inhumation se fit dans le cimetière local. Les porteurs furent MM. Louis Desautels, petit-fils du défunt, Léo Landry, gendre, Lucien Arpin, Roland, Pierre et Ernest Desautels, neveux.

Remerciements

Mme Rose Desautels et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messe, fleurs, cartes ou par leur assistance aux prières et aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Léandre Desautels. Merci aussi, aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles.

ST-BONIFACE

Remerciements

Mme Roméo Fortier et sa famille désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Roméo Fortier, soit par offrandes de messes, cartes, fleurs, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon. Un merci spécial à M. l'abbé Raymond Roy et aux autres prêtres qui ont visité M. Fortier durant sa maladie. Merci aussi aux religieuses, au personnel et aux patients des hôpitaux Taché et St-Boniface ainsi qu'aux religieuses de la Présentation de Marie et à leur aumônier, le Père Gagnon, s.j.

60e anniversaire de mariage



Il y a 60 ans, M. et Mme Florimond Rocher, originaires de France, se marièrent à Notre-Dame-de-Lourdes pour élever une famille de six enfants. A la soirée en leur honneur, avec M. Pierre Marcon et Lucienne Dacquay comme maître et maîtresse de cérémonies, plusieurs cantiques étaient dédiés aux jubilaires par quelques-uns des quatorze petits-enfants et quatre arrière-petits enfants. Quelle belle surprise de voir valser les jubilaires et d'entendre M. Rocher exécuter la chanson "Janette". La veillée se termina chez la famille Rocher avec du bon vin, du saucisson et du pain frais à la Rocher, servis avec la chaleur et l'hospitalité qui est la coutume chez eux.

MARIAGE

FERLAND

MASSÉ - BELLER

Le 6 février dernier, M. l'abbé Roger Ducharme, curé, bénissait le mariage de M. Jean-Guy Massé, fils de M. et Mme Hector Massé de cette paroisse, à Mlle Lauretta Beler, fille de M. et Mme Louis Beler de Regina. A la suite d'une réception au sous-sol de l'église, une soirée dansante eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, où tous les paroissiens étaient invités. Les nouveaux époux résident à Moose Jaw.

À La Broquerie

Le Musée St-Joachim publie l'album Le Mann

L'album LeMann, projet du centenaire du comité paroissial, vient de paraître. C'est un précieux document, enrichi d'illustrations, que tous auront avantage à feuilleter.

Les pionniers, ou toute autre personne intéressée, sont priés d'avertir le comité du Musée s'ils remarquent des erreurs qui se seraient involontairement glissées à travers les notes historiques.

Voici justement la réponse à une question qui fut posée au sujet de l'arrivée des premiers colons en 1877. Les indications recueillies au Bureau du Cadastre à Winnipeg, donnent les dates suivantes: Jos Flamand aurait acquis, le 12 mars 1877, un Homestead, breveté le 8 mai 1883. Jean-Baptiste Duhamel en avait acquis un le 21 juin 1877, et breveté le 31 juillet 1890.

Sincère merci à ceux et celles qui dans le passé nous ont fourni des renseignements sur leurs familles.

Les personnes qui auraient des questions à poser ou des rectifications à faire en la matière nous rendraient un service appréciable en les transmettant aux personnes qui veulent bien se donner la peine de recourir aux archives pour situer les faits et dates dans leur cadre officiel.

Le Comité du Musée.

Le Temps S'ouvre

Emission diffusée dimanche le 7 mars 1971, à 4 h 30 p.m.

Les nouvelles formes de pratiques religieuses.

Les commandements de l'Eglise qui faisaient les fondements de la pratique religieuse d'autrefois disparaissent un à un usés par le temps. Va-t-on les remplacer? S'est-on damné pour y avoir manqué? Il semble que les nouvelles formes de pratiques seront beaucoup plus souples, qu'est-ce à dire? Voit-on apparaître à l'horizon ce qu'elles seront? Ne faut-il pas craindre la pagaille? A l'émission "Le Temps s'ouvre" de cette semaine, le Père Julien Harvey rencontre l'abbé Normand Page, d'Ottawa, un spécialiste sur ce sujet.

Boussac de Paris présente des tissus nouveaux

C'est une silhouette tout à fait différente que nous propose Boussac de Paris pour ce printemps 1971. Les ourlets se promènent entre le sommet du mollet et la cheville donnant ainsi à chaque femme une très grande liberté de choix. Plus de dictature dans la mode; chacune pourra créer son style: strict, fluide, précieux, sport, en fonction de son âge, de sa silhouette, de son genre de vie et des circonstances.

Pour cette nouvelle mode, Boussac de Paris a créé des tissus nouveaux: des bouclés de coton, des voiles tergal, des piqués de coton; de nouveaux dessins: ceux inspirés de l'art populaire d'Europe Centrale, faits souvent de naïveté, de fraîcheur et de spontanéité; ceux qui évoquent de grandes fleurs imaginaires, ou encore les dessins de pois qui prennent vie et jouent aux billes appelés "dessins à billes", et puis des dessins pointillistes inspirés par la palette des grands peintres tels que Matisse.

Les dessinateurs de Boussac ont aussi créé de nouvelles couleurs, et à côté des coloris tendres ou éclatants pour l'été, il y aura les "couleurs estompées", en d'autres termes, un dosage précis de teintes mêlées dans des camées aux tons atténués.

C'est pour montrer ce que l'on peut faire avec ses tissus que Boussac a entrepris cette tournée à travers le Canada et a créé les modèles présentés à la Piscine Pan-Am dimanche dernier. Voici en quelques lignes, les différentes tendances que l'on a pu remarquer au cours du défilé.

POUR LA PLAGE: Même à la plage, l'élégance ne perd pas ses droits. Voici quelques-uns des ensembles proposés: maillots en bouclé de coton accompagnés de maxi chemises en voile tergal, longues jupes fendues avec brassières, pantalons en toile et leur tunique en voile imprimé des mêmes dessins et coloris. Les dessins géométriques ou floraux sont colorés de tons tendres: des bleus, des verts, des jaunes et surtout des mauves et des orangés.

POUR LE SPORTSWEAR ET L'ETE: Les indispensables pantalons accompagnés soit de tuniques, soit de vestes illustrent les nombreux coordonnés de Boussac: mêmes dessins, mêmes coloris, imprimés sur des qualités différentes, ou mêmes qualités imprimées de dessins différents, etc. Les robes galement imprimées de dessins très "Europe Centrale" ont souvent des jupes froncées, des manches bouffantes.

POUR LA VILLE: La ligne est allongeante, près du corps. Les robes sont plissées; les tailleurs à vestes courtes, très souvent ceinturées, parfaitement adaptées à la jupe midi. Mais aussi quelques vestes longues, près du corps, style saharienne et qui s'accordent bien avec une jupe cache-genoux. Les dessins sont plus sophistiqués et les "couleurs estampées" sont largement illustrées.

POUR LE COCKTAIL: Les robes sont molles, souvent en crêpe de tergal. Le corsage est ajusté, la jupe évasée et les manches longues et romantiques. Elles s'accompagnent parfois d'un châle de même tissu frangé de soie.

POUR LE SOIR: Bien entendu, les maxi robes s'imposent. Pour recevoir des amis, Boussac propose des jupes longues, évasées, fendues devant, ceinturées pour accompagner des corsages en voile à manches bouffantes. Pour leurs sorties, les femmes préféreront ces longues robes minces, dramatiques qui font renaître la femme fatale. Elles sont en crêpe lourd accompagnées parfois de capes amples et souples, ou encore en voile qui mettent en valeur les "couleurs estampées".

Les modèles de Boussac viennent de la haute couture canadienne et française. Comment se les procurer? Le "Fabric Centre" le seul dépositaire des tissus Boussac, donnera gratuitement un patron Boussac avec tout achat de tissu Boussac. De plus, ceux qui ont conservé leur billet d'entrée pour le défilé, pourront en le montrant, jouir d'un rabais de 10% sur leur achat. Les prix du tissu Boussac sont très raisonnables, de $1.98 environ jusqu'à $5. ou $6.98, ce sont aussi des tissus très pratiques, faciles à laver.

Irène Mahé



Mesdames, préparez-vous à rallonger vos robes ou, tout simplement, à renouveler votre garde-robe. Une fois de plus, la mode changera cet été. Dans son défilé qu'il a présenté à Winnipeg, dimanche, Boussac de Paris a révélé tout ce qu'il faut pour s'ajuster aux nouvelles tendances: des tissus en tergal, bouclé de coton et piqué de coton, aux dessins et aux couleurs d'une nouveauté captivante. Ces deux créations Boussac montrent comment on peut jouer avec des différents imprimés d'un même tissu.

Dehors les parents...

(suite de la semaine dernière)

Votre fille respire

Et le miracle se produit. Est-ce de vous avoir sentis inconsciemment près d'elle, est-ce un hasard tout simplement, mais pour la première fois depuis six heures votre fille respire seule... Oh! bien faiblement, mais elle respire. Bien vite on s'empresse de vous éviter de faux espoirs mais vous "espérez" et à nouveau la lutte reprend. Une résolution inébranlable s'installe en vous... ne jamais plus quitter cette enfant. Et une longue veille commence... jour et nuit, sans arrêt votre fille aura si elle le désire son père ou sa mère à son chevet. Au début, elle ne vous appelle que par un geste de la main, ensuite elle vous embrasse, puis chuchote quelques mots bien qu'enfermée la plupart du temps dans un mutisme effrayant.

Que pense cette enfant qui déjà connaît des souffrances d'adultes: Croit-elle que vous l'aviez laissée seule à son triste sort? Saura-t-elle vaincre ce traumatisme?

La guerre froide

Trois jours plus tard, hors de danger, vous devez accepter de la voir réintégrer une chambre ordinaire, avec un personnel ordinaire, dans une atmosphère ordinaire, c'est-à-dire grise, sale et sombre. "La guerre froide" commence. Que font ici ces drôles de parents? Pourquoi toujours être au chevet de cette enfant?... c'est inutile. Pourquoi faire sa toilette?... nous savons très bien la faire. Pourquoi ces jouets, ces livres?... nous en avons ici. Pourquoi nous demander cette nuit de nettoyer sa canule obstruée?... nous ne savons pas le faire. Pourquoi laisser telle infirmière gentille en prendre soin? ...ailleurs cette infirmière. Pourquoi vous inquiéter de la voir prendre deux médicaments ayant le même effet?... nous regrettons, c'est une erreur. Pourquoi refuser de voir le spécimen interne revenir à la charge avec un traitement? ...c'est son travail, au diable s'il le fait mal. Pourquoi? Pourquoi?

Mais les circonstances ont centuplé vos forces, votre résistance et votre ténacité. Ni rien ni personne ne vous feront maintenant quitter cette enfant. Vous êtes redevenus des imbéciles, on vous fait la vie dure, vous devez à nouveau être discrets, vous vous heurtez à un froid constant... Mais qu'importe... "votre fille vit". Elle a même souri hier, quelques instants seulement, et si tristement. Vous ne pouvez la laisser pour un instant qu'elle en tremble d'angoisse et d'effroi, fait des cauchemars terribles, mouille son lit. Psychologiquement c'est une loque, il faut repartir à zéro... Mais qu'importe... "votre fille vit". Pendant dix longs jours vous êtes là, toujours. Vous l'amenez lentement à parler davantage, à rire un peu plus, à manger avec goût, à dormir sans peur, à relire Tintin, à s'intéresser à ses frère et soeurs. C'est pénible, éreintant, exténuant... Mais qu'importe "votre fille revit".

Voyant ses progrès, on juge en haut lieu que la situation a suffisamment duré: "Dehors les parents". Mais le pédiatre et le chirurgien lui donnent son congé, un peu prématurément il est vrai, mais ça vaut mieux ainsi. Le jour de la sortie, seule votre enfant semble heureuse, dehors il fait soleil, elle admire les fleurs, redécouvre la ville; Mais vous avez la mine triste, vaincus par cette longue lutte, inquiets de l'avenir.

Dehors les parents

Depuis, nous sommes souvent retournés à l'hôpital et malgré nous, l'esprit de défensive nous habite toujours. Nous nous sentons minables, rasons toujours les murs, inquiets que nous sommes d'avoir à revivre cette expérience terrible, obsédés par l'idée de nous faire répéter "dehors les parents".

J'ai dû me faire violence pour écrire ce récit mais j'ai voulu le terminer car je voudrais qu'il serve de plaidoyer, qu'il ouvre les yeux au personnel des hôpitaux. Je voudrais qu'on sache qu'on ne sépare pas impunément un enfant très malade de ses parents. Je voudrais qu'on réalise combien notre rôle est ingrat, difficile et essentiel. Je sais être la voix de beaucoup de pères et de mères ayant vécu le même drame que nous, avec parfois un dénouement beaucoup plus tragique.

Et je reste convaincue que si beaucoup de progrès sont faits... d'autres sont à venir.

Mireille Forest-Cyr

L'infirmière
janvier 1971.

Les membres de votre famille feront disparaître ces petits gâteaux aux fruits en un temps record! Confectionnés de fruits confits et de noix, arômatisés avec de la canelle et du clou de girofle, ces gâteaux seront appréciés en toute occasion, comme dessert ou collation.

PETITS GATEAUX AUX FRUITS

- 2 1/2 tasses de noix hachées
- 2 tasses (1 livre) de fruits et écorces confits
- 1/2 tasse de raisins secs
- 1/4 de tasse de cerises confites hachées
- 1 1/4 tasse de farine tout usage non tamisée
- 1/2 tasse d'huile d'arachide
- 2 oeufs
- 3/4 de tasse de cassonade bien tassée
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de cannelle
- 1/2 c. à thé d'épices mélangées
- 1/4 c. à thé de clou de girofle
- 1/2 tasse de jus d'orange

Bien mélanger dans un grand bol les noix hachées, les fruits confits, les raisins, les cerises confites et 1/2 tasse de farine; mettre de côté. Dans un autre bol à mélanger, incorporer l'huile d'arachide, les oeufs et la cassonade. Battre à vitesse moyenne pendant 2 minutes, en raclant bien les parois du bol. Tamiser ensemble 3/4 de tasse de farine, le sel, la poudre à pâte, la cannelle, les épices mélangées et le clou de girofle. Verser dans le mélange contenant l'huile d'arachide alternativement avec le jus d'orange. Verser dans le grand bol sur les fruits confits et les noix; bien mélanger. Mettre des moules en papier dans des moules à muffins et y verser la pâte à la cuiller. Cuire dans un four modéré à 350o F. de 30 à 35 minutes. Retirer des moules de papier et laisser refroidir sur une grille. Au goût, glacer avec du sirop de maïs. 24 petits gâteaux.

VOYAGES

Entre janvier et octobre 1970, 33.6 millions de résidents des Etats-Unis sont venus au Canada et 31.5 millions de résidents canadiens sont rentrés de voyages aux Etats-Unis, soit 4.7% plus de touristes américains et 1.4% plus de Canadiens que durant la période correspondante de 1969.

Le nombre de touristes en provenance d'outre-mer a augmenté de 16% pour atteindre 484,800.

Une soirée de poésie au Cercle Molière

"Du travail de professionnels !" C'est en ces termes qu'un haut fonctionnaire de Paris en visite au Manitoba nous a résumé ses impressions à la suite de la "soirée de poésie" que le Cercle Molière a présentée au Centre Culturel la semaine dernière.

Comme ce visiteur n'est nul autre que M. A.-C. Charpentier, de la Direction du Théâtre, des Maisons de la culture et de la Section des Lettres du ministère des Affaires étrangères de France, on peut supposer à bon droit qu'il parlait en connaissance de cause et que sa remarque peut être considérée comme un des plus beaux compliments jamais reçus par le Cercle Molière. M. Charpentier est aussi auteur de pièces de théâtre.

Or, comme je ne suis ni diseur, ni dramaturge, le Cercle Molière pourrait se passer facilement de mes commentaires. Supposant par ailleurs que le Cercle a joué aussi pour les simples profanes franco-manitobains, voici donc, en vrac, ce que je pense de sa "soirée de poésie".

Disons tout d'abord que ce fut une expérience enrichissante et "intellectuellement" agréable. En ce sens que même si les auteurs choisis, Emile Nelligan et Saint-Denys Garneau, sont des poètes "noirs" qui ne semblent pas avoir connu l'espoir et encore moins l'espérance (donc pas nécessairement agréables à entendre dans un monde déjà "noir"!), le rendement de leurs poèmes par les jeunes comédiens du Cercle nous a permis d'entrer dans des esprits et des coeurs humains et de communier avec le monde qui les faisaient vibrer. Ajoutons que les deux extraits de Chopin, tombaient à point, ils apportaient un élément de détente nécessaire tout en prolongeant les paroles que l'on venait d'entendre. Chopin semble bien de la même trempe que Nelligan et Garneau.

Je ne m'arrêterai pas à analyser le jeu de chaque artiste. J'ai l'impression qu'il leur a fallu une direction très habile pour passer de leurs rôles habituels de comédiens à celui de diseurs et le réussir comme ils l'ont fait l'autre soir.

On me permettra sans doute quelques suggestions. Je pense que l'auditoire apprécierait davantage ce genre de soirée, si l'on donnait au début quelques explications orales précises mais bien préparées sur les auteurs et leurs oeuvres et sur le style particulier que demande la récitation de la poésie. Le grand public découvrirait alors que la poésie c'est pour lui comme pour les habitués. Le texte écrit d'un programme ne suffit pas à ce genre de préparation.

Autre suggestion. La soirée de poésie devrait être enregistrée et transmise (par tranches?) sur les ondes de CKSB ou encore de CBWFT. Tandis que je parle de radio et de télévision, je suggérerais aux sommités de Radio-Canada de demander à la société Alcan de faire filmer l'une ou l'autre représentation du Cercle Molière et de les passer aux "Beaux Dimanches". Nous avons ici du talent qui devrait être exploité à plein. Evidemment, ma voix est peut-être comme celle de Jean le Baptiste; elle parle dans le désert ! Les "gars" de Radio-Canada à Montréal n'oseront pas se déranger pour quelques "Canayens" perdus dans l'Ouest !

Autre suggestion. Les Educateurs Franco-Manitobains, les Commissaires d'écoles et les responsables de la faculté d'Education de l'Université de Manitoba et du ministère de l'Education devraient commanditer une tournée du Cercle Molière dans les écoles afin que les jeunes découvrent sur le vif que la poésie c'est beau "quand c'est bien dit". Un poème, c'est comme la musique: c'est fait pour être entendu. Toute langue n'est belle que lorsqu'elle est bien dite. Elle est faite pour l'oreille avant d'être fixée sur une feuille de papier. La langue, c'est l'âme de quelqu'un qui emprunte la modulation des sons pour pénétrer dans l'âme de l'autre. Si l'on voulait en profiter le Cercle Molière aurait une belle mission à remplir auprès des jeunes. Enfin, à quand la prochaine soirée de poésie pour qu'on puisse y voir nombreux cette fois, les professeurs, les étudiants et même les collégiens ?

J.-P. A.

CBWFT

SAMEDI 6 MARS

7.30 *Au grand air.
8.00 *Hors Jeu.
11.35 Cinéma "La ballade des sans-espoirs". (Américain 1961).

DIMANCHE 7 MARS

1.30 Univers des sports.
3.00 100 millions de jeunes.
3.30 *Son et image.
11.30 Cinéma "Plein soleil" (France 1959).

LUNDI 8 MARS

4.30 *Flip et Cie.
11.30 Cinéma "Le plus heureux des hommes" (France 1952).

MARDI 9 MARS

11.30 Ciné Club "Trains étroitement surveillés" (Tchèque 1966).

MERCREDI 10 MARS

4.30 *Maigrichon et gras double.
11.30 Cinéma "Faisons un rêve" (France 1948).

JEUDI 11 MARS

5.00 Les cadets de la forêt.
5.30 Pepinot.
7.30 *Les grands films. "Exodus" (Américain 1960).
11.30 Cinéma "Cavaliers rouges" (1964).

VENDREDI 12 MARS

2.00 *Saturnin.
2.15 La souris verte.
2.30 *Oui ou non.
4.30 *Le pirate maboule.
11.30 Cinéma "Sur les quais" (Américain 1954).

Chronique de CBWFT

Les Grands Films

Le jeudi 11 mars à 19 h 30, la série "les Grands Films" présentera aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada "Exodus", une superproduction en couleur réalisée par Otto Preminger d'après le célèbre récit de Léon Uris.

Le film tourné en grande partie en Galilée, a d'abord pour cadre Chypre, en 1947. Trente mille Israélites d'Europe Centrale, parqués dans d'immenses camps par les Anglais, attendent mais en vain leur départ vers Israel. L'un des chefs de la Hagannah, mouvement clandestin qui milite pour l'instauration pacifique d'un Etat d'Israel, réussit une audacieuse opération. Un uniforme d'officier britannique et de faux papiers lui permettent, en prétextant un transfert, d'embarquer plusieurs centaines de ses coreligionnaires sur un vieux cargo rebaptisé "Exodus". Celui-ci reste évidemment bloqué en rade mais une grève de la faim entraîne finalement la levée du blocus.

Son et image

C'est d'abord à l'émission "l'Univers des sports" qu'on a pu les voir pour la première fois à la télévision.

Les Ballets modernes de Québec se produiront à "Son et Images", dimanche 7 mars à 15 h 30.

le guitariste José Imenez. Puis, leur merveilleux spectacle fut si apprécié que "les Beaux Dimanches", à la demande générale, le reprenaient en mai dernier. C'est dans le cadre de la série "Son et images", le dimanche 7 mars à 15 h 30, que les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada pourront apprécier tout l'art des membres de la troupe des Ballets modernes du Québec. A cette émission, "Son et images", 18 danseurs masculins et féminins, évolueront sur la "Danse macabre" de Saint-Saens ainsi que sur une oeuvre pour piano de Jean-Yves Landry intitulée "Cri de lumière". Les pièces au programme seront entrecoupées de poèmes de présentation de Pierre Mathieu.

Zoom

Au "Zoom" du dimanche 7 mars qui sera télévisé en couleur à 19 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada, l'animateur Jacques Boulanger présentera Frida Boccara, Ginette Reno, Roger Whittaker et le danseur espagnol Mariano Torres.

Au moment de mettre sous presse, nous savons que Ginette Reno interprétera "Aranjuez, mon amour", "C'est le refrain de ma vie", "Et puis soudain" et "No Love at all".

Roger Whittaker chantera, entre autres chansons, "Après la guerre" et le "Mistral".

L'animateur Jacques Boulanger a choisi d'interpréter "la Souris et le rat".

Dans son numéro de danse flamenco, Mariano Torres sera accompagné par



Angèle Arsenault
Récital au Centre Culturel le 14 mars

Le Centre Culturel, en collaboration avec le Comité Interprovincial de la diffusion de la Culture, est fier de présenter aux Franco-Manitobains, pour la deuxième année consécutive, Mlle Angèle Arsenault, jeune chanteuse originaire d'un petit village acadien sur l'Ile-du-Prince-Edouard.

Dès l'âge de treize ans, Angèle Arsenault chantait avec ses frères et soeurs (quatorze) dans des festivals de musique et elle faisait des tournées de chant à travers sa province. Mais graduellement, elle se mit à chanter seule en s'accompagnant à la guitare.

Arrivée à l'Université de Moncton, elle fonda la première Boîte à Chansons. Elle pouvait ainsi encourager les jeunes chanteurs et se produire elle-même. Plus tard, Angèle, s'en alla au Québec où elle fit sa Maîtrise ès Arts à l'Université Laval. Elle se spécialisa dans l'étude du folklore des peuples, et son répertoire s'enrichit de chansons de tous les pays. Elle se mit aussi à interpréter des compositions des chansonniers de cette époque. Après ses études, Angèle décida de faire uniquement de la chanson. En ce moment, elle effectue une tournée transcanadienne. Elle visitera certains centres de la Saskatchewan et viendra ensuite au Manitoba: à St-Lazare, le jeudi 11 mars; à St-Claude le 12 mars.

A St-Boniface, c'est au Centre Culturel même qu'elle donnera son concert, le dimanche 14 mars à 8 h du soir. Les billets seront en vente à la porte aux prix de $1.00 pour les adultes et de .50 pour les étudiants.

Les artistes de St-Boniface fondent un comité des Beaux-Arts

Le lundi 1er mars avait lieu au Centre Culturel une réunion pour établir un comité des Beaux-Arts. Sur les 115 invitations envoyées, quelque trente personnes s'y sont rendues.

M. Bernard Mulaire, qui dirigeait la réunion, nous a expliqué pourquoi il était important de former un groupe structuré. "Jusqu'ici nous étions le seul groupe qui n'était pas organisé, or il faut absolument faire front commun si nous voulons des subventions et une place dans le nouveau centre culturel."

Le comité élu lundi est indépendant du Centre Culturel et sa charge sera d'organiser ce nouveau groupe et d'établir un programme d'activités. M. Mulaire, dans son plan initial, proposait un comité administratif composé d'un conseiller artistique et de trois équipes en charge des cours, des expositions et de l'animation, et responsable directement vis-à-vis du conseiller artistique. Ceci devra être étudié par le nouveau comité.

Les cinq personnes élues au comité provisoire sont: M. Roger Léveillé, Mme Berthe Guénette, M. Pierre Brunet, Mme Dolorès Le Roy, Mme Hélène Lemay. Trois conseillers temporaires, M. Bernard Mulaire, Mlle Thérèse Aubin et M. Roger Lafrenière ont été nommés pour assister le comité.

La première tâche qui s'impose au comité est celle de trouver des fonds. M. Mulaire fit savoir qu'il y aurait maintenant possibilité de recevoir des subventions du Secrétariat d'Etat.

Quelques-uns des projets qu'il faudra organiser sont comme suit: expositions d'artisanat, films d'art, conférences par des artistes ou spécialistes, etc. Le comité se propose aussi, par l'animation de décentraliser ses activités afin d'en faire profiter les campagnes.

STE-AMELIE

Nouveaux syndics

Lors de la réunion annuelle de la paroisse le dimanche 14 février, MM. Paul Pelletier et Georges Vandenbouh furent élus syndics, remplaçant MM. Léopold Roussin et Jean Pinette sortant de charge.



Le Conseil des Chevaliers de Colomb de St. James no 4557, a récemment fait don à l'hôpital général Grace de l'ameublement d'une chambre de trois lits pour son aile de psychiatrie. Ci-dessus, on voit l'administrateur de l'hôpital, le major H.P. Thornhill, qui reçoit un chèque, couvrant le coût d'achat, de la main du Grand Chevalier, Ernest Dean, au centre, et sous les yeux vigilants des présidents de comités, MM. Bert Meindl et Jim Gillen, à gauche, du trésorier, M. Frank Off, debout à droite, et du secrétaire, M. Joe Coyle, assis.

Qu'adviendra-t-il du nouveau Centre Culturel?

On ne veut pas d'éléphant blanc!

Dans une communication orale faite à "La Liberté et le Patriote", la semaine dernière, M. Laurent Desjardins a annoncé que le Comité de construction du nouveau Centre culturel franco-manitobain se rencontrera bientôt avec des experts du gouvernement fédéral et de la France dans le but d'obtenir un supplément de renseignements et de suggestions sur ce que pourrait être ce centre de diffusion culturelle.

Ces experts et le comité rencontreraient également les représentants de divers organismes culturels franco-manitobains.

"On ne veut pas d'éléphant blanc!" a affirmé M. Desjardins. Et il a expliqué que ces échanges d'idées avec des spécialistes dans la matière permettraient aux Franco-Manitobains de trouver une formule de maison de la culture qui répondrait à leurs besoins culturels sans tomber dans les erreurs commises ailleurs.

Comme l'on sait, les gouvernements provincial et fédéral consentaient l'année dernière à verser $500,000 chacun pour la construction d'un centre culturel franco-manitobain à St-Boniface. Peu de temps après, le gouvernement manitobain nommait un comité spécial et lui confiait la responsabilité d'ériger le nouveau centre. Ce comité est composé de MM. Laurent Desjardins, représentant le gouvernement et le Secrétariat des relations culturelles fédérales-provinciales, le maire Edward Turner de St-Boniface, le juge Alfred Monnin, Gabriel Forest et Me Réal Teffaine.

Comme première tâche, le comité avait à trouver un emplacement pour le nouveau centre. En outre, il voulait obtenir du conseil municipal de St-Boniface l'assurance que le nouvel édifice jouirait d'une exemption de taxes foncières. Dans l'esprit du comité, il était futile de songer à ériger un centre qui se verrait ensuite acculer à la banqueroute par des taxes municipales.

Après quelques tergiversations, où se manifestait une certaine crainte de vouloir trop favoriser le groupe francophone, le conseil municipal consentait à accorder une exemption de taxes au futur centre.

A la fin de l'été, le Comité de construction obtenait pour moins de $300,000 la vaste propriété et les édifices de l'ancien Juniorat des Pères Oblats.

Le 31 octobre, le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier et le premier ministre Ed Schreyer inauguraient ensemble, par un geste symbolique, le début des travaux de construction du nouveau centre. Mais on n'en avait pas encore défini les plans. Le comité se faisait harceler de toutes parts par les groupes intéressés. Les uns voulaient un centre sportif, avec piscine, salle de gymnastique, etc. Les artistes, peintres ou sculpteurs réclamaient une galerie d'art. Les comédiens du Cercle Molière exerçaient des pressions pour un théâtre et les services adjoints. Les Intrépides espéraient avoir une salle de répétition. Les jeunes de la boîte à chansons "100 Nons" soupçonnaient les "vieux" du Comité de ne pas s'occuper assez des intérêts des jeunes. Et de l'extérieur de la ville, il ne manquait pas de gens pour prétendre que le nouveau Centre ne servirait qu'à amuser des petites "cliques" d'artistes de St-Boniface.

Pendant qu'à St-Boniface on multipliait les rumeurs et même les soupçons, une mission culturelle du gouvernement manitobain partait pour la France afin d'y négocier certaines ententes dans les cadres des accords culturels existant entre la France et le Canada. La délégation manitobaine allait examiner d'une façon particulière les diverses formules utilisées en France pour permettre à la population de s'initier et de participer aux activités culturelles.

Dans une interview qu'il accordait à son retour, M. Desjardins allait avouer que sa visite des centres culturels de France avait modifié profondément ses propres idées sur le centre franco-manitobain. C'est alors qu'il jugea opportun de suggérer au gouvernement manitobain et au Comité de construction du Centre d'utiliser les cadres des ententes culturelles franco-canadiennes

suite à la page 12



lotto

No 26 Références lexique No 135

HORIZONTALEMENT : gosier, larynx, ventricule, roro, ganglion, nerf, trachée, dent, roro, gencive, coeur, foie.

VERTICALEMENT : rate, vagin, sang, sinus, rein, intestin, poumon, veine, plexus, aorte, os, artère, rectum, crâne.

M. Sid Green exprime ses vues sur le bilinguisme canadien

N.D.L.R. - Le jeudi 18 février, le ministre des Mines et des Richesses naturelles du Manitoba, M. Sid Green, accordait une interview à La Liberté et le Patriote. Comme l'on sait, M. Green a assisté récemment à deux conférences qui se sont tenues en Afrique francophone. Nous rapportons ici ses impressions sur ces deux conférences ainsi que sur le bilinguisme au Canada. L'interview s'est déroulée uniquement en français et fut enregistrée presque en entier. Le texte publié ci-dessous rapporte les paroles mêmes de M. Green, à l'exception de quelques corrections de style indiquées, pour la plupart, entre parenthèses.

Q.-M. GREEN, VOUS ETES ALLE SUIVRE DES COURS DE FRANCAIS AU QUEBEC, AU DEBUT DE DECEMBRE DERNIER. QUEL ETAIT VOTRE BUT?

R.-Seulement, mon perfectionnement personnel en français. J'ai commencé mon étude du français, en 1966, au Collège de St-Boniface, avec Mme Morassutti. Avant ça, je ne pouvais pas parler un mot de français.

Q.-ET VOUS AVEZ ASSISTE RECEMMENT A DES CONFERENCES EN AFRIQUE?

R.-Oui, du 17 au 28 janvier. La première conférence s'est tenue à Lomé, Togo, et la deuxième à Bangui, République Centrafricaine.

Q.-QUELLES QUESTIONS Y AVEZ-VOUS DISCUTEES?

R.-C'était deux conférences séparées, sans aucune relation entre elles. Une était sous l'égide de la Conférence des ministres de la fonction publique des pays partiellement ou entièrement de langue française. La deuxième était une Conférence pour les ministres de l'éducation nationale des Etats d'expression française d'Afrique et de Madagascar.

Q.-A QUELLE TITRE POUVIEZ-VOUS ASSISTER A CETTE DEUXIEME CONFERENCE QUI CONCERNAIT DES ETATS D'AFRIQUE?

R.-Chaque pays qui s'intéresse à la langue française est invité à cette conférence, même la Belgique, la France et le Canada.

Q.-DE QUELLE FACON CETTE CONFERENCE POUVAIT-ELLE INTERESSER LE MANITOBA?

R.-Il y a deux choses (à considérer). (Au Manitoba) nous sommes beaucoup plus avancés que plusieurs pays africains. Nous pouvons donner notre expérience, notre expertise, notre capacité pour aider les pays du Tiers-Monde dans le domaine de l'éducation.

Il y a aussi des choses que nous pouvons apprendre des pays d'Afrique. Ils sont maintenant au début de leur progrès; ils commencent avec les premiers principes. Je pense qu'ici, parfois, nous oublions le but de l'éducation, parce que nous avons (fait) beaucoup de progrès. Quelque fois nous devons nous arrêter et voir ce que nous faisons. Avec des conférences comme celles-là, nous pouvons encore voir notre système d'enseignement avec le but de redécouvrir les premiers principes. Nous sommes immergés dans les techniques, les styles, et nous oublions ce que nous voulons faire. Et je pense que c'est une chose très importante (que) de penser au but de l'éducation. - En Afrique, on est (plongé) dans ces questions.

Une autre chose que le Canada peut (tirer) d'une conférence comme celle-là, c'est que nous avons ici le fait français.

Pour que les (Canadiens) français réalisent leur capacité totale, ils doivent (pouvoir) utiliser leur intelligence, leur personnalité dans les plus hautes situations internationales (que) sont les conférences entre les pays.

... Le Canada (participe souvent) à ces conférences internationales: dans le Commonwealth où l'on parle toujours anglais; aux Nations-Unies, où le Canada, je pense, est encore considéré (comme) un pays anglais.

(Tandis qu'en Afrique), les Canadiens français ont participé avec (toute) leur capacité dans une conférence internationale (de langue) française... C'est le Québec (qui) a initié ce mouvement (de participation) à des conférences comme celles-là. Et maintenant le Canada (suit).

Q.-COMMENT VOUS ETES-VOUS TIRE D'AFFAIRES DANS CES CONFERENCES OU TOUT SE FAISAIT EN FRANCAIS?

R.-Je vous (réponds) par un exemple. - J'ai (souvent) été à des conférences en anglais où j'ai rencontré beaucoup d'amis du Québec. Et j'ai vu que les Québécois qui ne parlent pas parfaitement l'anglais étaient un peu réservés (et ne participaient) pas beaucoup. On pouvait penser qu'ils ne voulaient pas (être) contredits.

Mais ce n'était pas ça, (car) moi-même j'ai (éprouvé) la même expérience en Afrique. Ici, quand il y a une conférence, je participe beaucoup, je fais beaucoup de contribution, je parle beaucoup! Là (en Afrique), j'étais réservé parce que j'avais peur que peut-être j'avais mal compris les choses que l'on discutait, et peut-être, quand j'essayais de parler je faisais beaucoup de fautes.

Cela (a été) une expérience très importante pour moi, parce qu'on peut voir le désavantage des Québécois quand ils veulent faire une plus haute contribution à une réunion (qui se déroule uniquement) en anglais...

Ici, au Manitoba, nous sommes très intéressés dans le fait français. Et nous avons seulement cinq députés qui peuvent parler français: - le premier ministre, M. Toupin, M. Allard, M. Desjardins - peut-être il est un des (nôtres), peut-être que non! - et moi-même. Moi, je ne suis pas certain que je peux parler assez bien, mais j'essaie!...

... Tous les citoyens, pas seulement les (Canadiens) français doivent (reconnaître) que la chose la plus importante pour notre nationalité unique c'est d'avoir un fait français. (Cela) montre que le Canada n'est pas un pays homogène... Et un pays comme cela, c'est un (avantage) pas seulement pour les français ou pour les anglais mais pour nous tous, pour moi, - je suis juif, - pour les Ukrainiens, pour les Allemands, pour les Polonais et pour tous les autres.

Q.-VOUS N'ETES DONC PAS DE L'AVIS DE CEUX QUI PRETENDENT QUE LA COMMISSION B.B. A ETE UNE DEPENSE INUTILE DE MILLIONS QUI AURAIENT PU ETRE UTILISES A AUTRE CHOSE?

R.-Pour moi, (le fait français) est une question de vie ou de mort pour le Canada... On doit faire quelque chose pour protéger le fait bilingue du Canada...

(NOTE.- A ce moment de l'interview, l'enregistrement fut interrompu par mégarde. M. Green exprimait justement son désaccord sur l'attitude que le premier ministre Trudeau avait adopté à l'endroit du Québec. Selon M. Green, M. Trudeau fait erreur en voulant forcer le Québec à mettre l'anglais sur un même pied d'égalité que le français. Ce n'est pas réaliste ni juste, de dire M. Green; le Québec ne sera une province canadienne comme les autres que si le français y devient prioritaire, tout comme dans les autres provinces, l'anglais reste prioritaire par la force des choses. - M. Green reproche également à M. Trudeau de faire passer le séparatisme pour un crime politique. Tout en se déclarant opposé au séparatisme, M. Green n'y voit rien de criminel, mais tout simplement une option politique admissible en un système démocratique.)

(Reprise de l'enregistrement) ... Si le Québec reste une province française, il est certain que le Canada restera un pays bilingue. Ce n'est pas une loi qui permet de demander des services en français à un bureau de poste du Manitoba qui va faire du Canada un pays bilingue... Si l'on veut du bilinguisme ici, il faut (renforcer) la position du français au Québec... C'est nécessaire pour que le Canada (soit) un pays bilingue.

Si le gouvernement fédéral veut un programme national (pour le bilinguisme), il faut (s'assurer) que ce programme (n'affaiblisse) pas la position du français au Québec.

D'après moi, ce n'est pas (trop) demander.

Q.-MAIS SELON VOUS, M. TRUDEAU EN DEMANDE TROP AU QUEBEC?

R.-Oui. Je connais bien la politique de

suite à la page 12



Marie-France Dufault, Maria Dornier et Claudine Charbonnel ont signé le registre, lors de leur visite à l'hôtel de ville de St-Boniface, mercredi dernier. A cette occasion le maire leur donna en souvenir un insigne de la ville.

En décembre 1970, les producteurs canadiens ont expédié 166,606 tonnes d'amiante, contre 169,260 en décembre 1969. Cela porte le total de 1970 à 1,663,355 tonnes, contre 1,570,876 en 1969.

Si les glaces du pôle Sud venaient à fondre, le niveau des océans monterait d'au moins 150 pieds, engloutissant New York, Londres et Paris. La glace couvre 5.4 millions de milles carrés et atteint 13,800 pieds d'épaisseur en certains endroits de l'Antarctique, dont la superficie est comparable à celle de la lune. Ce continent est un archipel dont une des îles est plus grande que l'Australie.

Interview avec Sid Green

suite de la page 11

M. Trudeau. Et c'est la politique de M. Trudeau qui est, non pas la seule, mais une des causes du terrorisme au Québec.

Q.-QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE AIDE QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL OFFRE AU QUEBEC POUR SA MINORITE ANGLOPHONE?

R.-La politique du gouvernement fédéral (veut) que les anglophones (aient) la même protection que les francophones... Mais (il est) bizarre de penser que les Anglais au Québec (éprouvent) la même difficulté que les Français à St-Boniface. Ce n'est pas vrai! Le Québec a, jusqu'à maintenant, donné la plus grande protection des minorités que (n'importe quelle) autre province du Canada... Je pense même que les anglais du Québec ont plus de droits que les français du Québec.

Q.-M. GREEN, JE VOUS REMERCIE.

À l'hôtel de ville

La salle du Conseil municipal était égayée lundi soir, 22 février, par les tuques et ceintures fléchées que portaient le maire et les membres du conseil.

M. Maurice Prince présentait, au nom d'un groupe de citoyens, un long mémoire opposant la fusion des villes. M. Prince s'en prenait aussi fortement à la Société Franco-Manitobaine qui, dit-il, ne prend pas une position assez déterminée contre cette proposition.

Dans la même veine, le Conseil tout entier protesta contre certains passages d'une lettre de la SFM qui lui fut adressée, fin janvier et qui dit en partie: "dans le passé les francophones n'ont pas été gâtés par les mesures du Conseil municipal favorisant le fait français à St-Boniface." La lettre dit plus loin que si l'on compare notre Conseil municipal à d'autres niveaux de gouvernements, celui-ci serait "au désavantage" car "lorsque des invités de marque francophones se rendent à la Législature, les honneurs qui leur sont dus, leur sont rendus en français." Et la lettre se termine en disant que "si le Conseil de ville est prêt à poser des actes favorisant le fait français à Saint-Boniface", il peut être assuré qu'il recevra l'appui entier de la Société Franco-Manitobaine.

Le conseiller St-Hilaire se fit le porte-parole du conseil pour riposter par une motion (voir la lettre ailleurs en p. 16) prenant à partie la SFM.

Suivant en ceci M. Walding qui s'était présenté devant le conseil il y a quelques semaines, un autre citoyen de Saint-Boniface, M. Denis Allard, vint défendre la proposition du gouvernement de 'fusionner' les villes. Interrogé par le conseiller Gee sur ses vues politiques, M. Allard refusa de dire à quel parti il appartenait. Mais il fut ensuite révélé qu'il avait été "capitaine" de campagne électorale sous la bannière NPD. M. Allard fut également interrogé sur le taux d'augmentation des taxes de l'an dernier. Ayant répondu qu'il l'ignorait, M. Allard se vit demander par le maire Turner s'il avait lu et étudié le "livre blanc" du gouvernement. M. Allard répondit que non. Le maire lui répliqua alors qu'il n'avait aucun droit de se présenter ainsi pour dicter la conduite du conseil et il ajouta que M. Allard peut difficilement se faire passer pour un citoyen vraiment renseigné et intéressé.

Le gouvernement provincial a approuvé tous les travaux proposés par la ville en vue d'employer des chômeurs; ces travaux commenceront sous peu.

Dans une lettre du ministère des Transports, le conseil a appris qu'il est absolument interdit de s'aventurer en moto-neige dans les endroits suivants à Saint-Boniface: parc Lyndale, rive de la rivière Rouge (le long de la rue Taché), terrain de golf du parc Windsor.

Centre Culturel...

suite de la page 11

pour faire venir au Manitoba un officiel de la Direction des théâtres dans les Maisons de la Culture et des Lettres à Paris, M. A.-C. Charpentier, et le directeur de la Maison de la Culture de Firmini, M. J. Deschicots, et leur faire rencontrer dans des sessions d'étude diverses personnalités franco-manitobaines engagées d'une façon ou d'une autre dans la promotion de la culture auprès de la population.

La France a consenti à défrayer le voyage de ces experts. Il ne reste plus qu'à s'entendre sur une date, ce qui ne devrait pas tarder. Tout indique que vers la fin de mai, le comité de construction devrait être en mesure de proposer une ébauche de plan pour le futur Centre culturel du Manitoba français.

La SFM réplique...

suite de la page 16

rez vous éviter des complications de style et de phrase, qui risque de vous faire dire des choses qui ne traduisent pas votre pensée. Exemple, ce qui suit.

Nous devons être parfaitement d'accord avec vous, et nous pouvons ajouter que notre étonnement est encore plus grand que le vôtre devant votre énoncé: à savoir "Son (le conseil) étonnement devant le zèle de la S.F.M. pour la sauvegarde de certains droits des citoyens même aux dépens de la perte de leur identité et même de leur vie comme citoyens. "Là quand même "la vie des citoyens"... vous exagérez un peu. Il faudra peut-être nous expliquer en anglais (c'est là votre fort d'ailleurs) l'endroit de notre lettre, qui a pu vous porter à une telle confusion.

Quant aux questions qui se trouvent au bas de la motion, nous n'avons pu établir de façon certaine si elles étaient du Conseil ou un excès de zèle de la part d'un ou de plusieurs intéressés. Nous allons répondre comme si.

1) "Que la Corporation du Centenaire ait ignoré l'existence même de notre ville". Vous est-il jamais venu à l'esprit qu'il se pouvait, qu'à l'heure actuelle, notre ville sans son fait français ressemblerait peut-être tellement au reste du Winnipeg Métropolitain que les gens non-avertis n'y voient aucune différence? Pensez-y Messieurs! et ne vous leurrez pas avec ce que vous pensez qui existe, mais regardez la réalité bien en face!

Et n'en déplaise à ceux qui prétendent le contraire, de pouvoir se faire servir en français dans quelques établissements commerciaux et de voir quelques affiches bilingues ne font pas qu'une ville A ou N'A PAS un caractère français, même bilingue. A Winnipeg, dans presque tous les grands magasins, avec un peu de patience, et dans la plupart des services fédéraux, l'on peut se faire servir en français; et si l'on cherche assez longtemps, on pourra même trouver une affiche tout en français sur une rue transversale à la rue du Portage. Que je sache, personne n'a jamais eu l'idée de dire que Winnipeg avait un caractère français ou même bilingue.

2) "On veut démolir notre belle Cathédrale"... Vous ne vous êtes pas démentis: vous avez passé une motion demandant "à l'autorité diocésaine de nous conserver et de RESTAURER ce monument". Ca Messieurs, vous conviendrez, que ça ne coûte pas cher et que ce n'est pas tellement compromettant. Laissez-nous vous dire qu'une promesse en argent aurait eu beaucoup plus d'effet que votre motion. Bien des gens sont opposés à la restauration, pas parce qu'ils sont opposés à la Cathédrale, mais parce qu'ils croient qu'il en coûterait trop cher pour restaurer ce que plusieurs d'entre eux considèrent comme lieu touristique. Ils n'ont rien contre le fait d'élever une Eglise, mais ils croient que de restaurer une Cathédrale pour les touristes, cela reviendrait plutôt aux autorités municipales et provinciales.

3) Ce que vous nous présentez comme troisième question est une conclusion que vous tirez, et nous ne voyons pas ce que nous pouvons répondre à une conclusion qui est de vous. De toutes façons, si cela peut vous intéresser, la S.F.M. n'a pas encore dit son dernier mot et n'a rien publié depuis le communiqué dont nous vous avons fait tenir copie.

Et voilà, le maire nous a demandé ce que nous pensions du projet de fusion et nos commentaires... nous avons eu le malheur d'appeler les choses par leur nom. Pour éviter d'autres malentendus, permettez-nous de vous résumer clairement ce que nous voudrions voir à St-Boniface.

Nous vous demandons de mettre en relief le caractère français de St-Boniface, dans le vieux St-Boniface surtout, et là seulement St-Boniface pourra avoir le caractère distinct dont on parle tant, mais qui est non-existant à l'heure actuelle. Le seul moment où l'on parle de "français ou de bilinguisme" à St-Boniface, c'est lorsque le conseil est menacé de disparition ou que l'on veut obtenir de l'argent d'un autre niveau de gouvernement.

Deux exemples: allez à la Vieille Gare et demandez quelle est la clientèle de l'établissement? L'on vous répondra qu'elle est en grande partie de Winnipeg à certaines heures du jour. Pourquoi? Parce que l'on vient y chercher une atmosphère que l'on ne saurait trouver ailleurs.

Rendez-vous également à l'Hôtel Niakwa, au "Zum Brauhaus". Il y a une certaine atmosphère que l'on n'a pas su trouver au Relais du Voyageur. Au Relais du Voyageur, comme au Festival tout entier, on a parlé beaucoup du fait français, mais c'est tout; on n'a rien fait pour l'exploiter. Cela donnait l'impression d'un grand concours pour voir combien de bière locale on pourrait écouler durant la durée du festival avec de la pizza et des "chips" pour aiguiser la soif! Pour tout divertissement, des brasseurs de férailles, qui vous cassaient la tête avec des chansons américaines... et tout ça, au nom du fait français!

A l'Hôtel Niakwa, on a su donner une atmosphère qui plaît aux gens; on chante, on danse, on boit, la musique est appropriée; même la langue n'est pas un problème. L'on chante en allemand parce que c'est un "Beer Garden" allemand, et tout le monde est d'accord. A St-Boniface, on veut donner une atmosphère française... mais en anglais.

Et ici, Messieurs, nous vous enjoignons: ne prenez pas notre parole là-dessus; interrogez vos amis de Winnipeg ou d'ailleurs; demandez-leur ce qu'ils viennent chercher à St-Boniface. Demandez à des maisons de Publicité et de Relations Publiques? Si vous avez un ami venant d'ailleurs, faites lui faire une tournée de Winnipeg et de St-Boniface et demandez lui s'il voit beaucoup de différence entre les deux villes.

Si jamais le coeur vous en dit, nous pourrons vous présenter des projets concrets pour vous seconder dans la réalisation d'un projet de mise en valeur du fait français à St-Boniface.

La S.F.M.

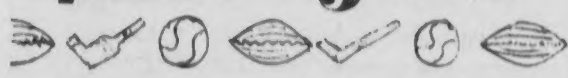
FERLAND

Dames de la paroisse

Le nouvel exécutif des dames pour 1971 est composé des personnes suivantes: présidente, Mme Rosaire Chabot; vice-présidente, Mme Aimé Fournier; secrétaire-trésorière, Mme Médelger Chabot; conseillères, Mmes Edmond Tardif, Hector Massé, Gérard Desharnais, Claude Chabot, Joseph Bouffard et René Couture. Ce comité fait un magnifique travail dans l'organisation de banquets pour toutes sortes de réceptions, goûters aux funérailles, et dans nombre d'autres activités pour aider à subvenir aux besoins financiers de la paroisse.

Chronique par Yves Fortier

Sport - yves



Dans la ligue de l'Est du Manitoba

Saint-Pierre prend les devants

Les "Braves" de Saint-Pierre ont pris une avance de 1-0 dans la série finale les opposant aux "Habs" de La Broquerie, lors de la première partie disputée dimanche après-midi, à St-Pierre. Les "Braves" ont en effet pris les devants dans cette série, en blanchissant l'équipe de La Broquerie par le pointage de 6-0. Le joueur-instructeur de l'équipe gagnante, Roland Marion, a dirigé l'attaque des siens en comptant deux buts. Les autres compteurs furent Raymond Morrisette, Edmond Ritchot, Omer Fontaine et Murcheson; la prochaine joute entre les deux équipes sera disputée mercredi soir, à 8 h 30 à La Broquerie.

Les américains ont dominé

AU TOURNOI CAN-AM

Les conducteurs américains ont complètement dominé en fin de semaine lors des courses d'autos sur glace, au tournoi international de 100 milles Can-Am, qui s'est déroulé à Saint-Boniface. Phillip Shokley, de Minneapolis, a terminé bon premier, suivi de Peter Kitchak, également de Minneapolis. Le meilleur canadien dans cette compétition fut Tom Jones, de Thunder Bay, qui a conduit sa mini-Cooper en cinquième position. Le champion de l'an dernier, Gary Hansen, de Minneapolis n'a pu finir la course à cause de problèmes mécaniques.

Au ballon-panier

LES BISONS: CHAMPIONS

L'équipe de ballon-panier de l'Université de Manitoba a remporté le championnat intercollégial de l'ouest en disposant des Thunderbirds de l'Université de la Colombie-Britannique; les Bisons ont remporté la victoire par le compte de 68-65, dans cette deuxième partie d'une série 2 de 3. Ross Wedlake a été le principal artisan de cette victoire en comptant 19 points; se sont également signalés, Angur Burr avec 16 points et Red Stoetz, 11 points. Les Bisons représenteront l'ouest du pays au prochain championnat national qui aura lieu en Nouvelle-Ecosse à la fin de la semaine prochaine.

Courses de motos-neige à Beauséjour

VAINQUEUR: STAN SPENCER DE LORETTE

Stan Spencer, de Lorette, a remporté la victoire dans la principale course au championnat canadien de courses de motos-neige disputé en fin de semaine, à Beauséjour. Spencer, par cette victoire, a mérité le grand prix de $3,000. Sam Zaik, de Headingly, a terminé deuxième et gagné la bourse de $2,000. Chez les dames, Carman Sharpe de Toronto a terminé première et a remporté le premier prix de $1,500.

Notules sportives . . .

Les Bruins de Boston ont encore prouvé leur supériorité sur leur propre patinoire, dimanche dernier, en battant les Leafs de Toronto; par cette victoire, les Bruins ont porté à 23 leur série de joutes sans défaites à Boston. Ils ne sont plus qu'à cinq joutes du record de 28.

* * *

Don Duguid de Winnipeg, Monsieur Curling, est sur la bonne voie de remporter un deuxième championnat canadien consécutif; Duguid est grand favori pour remporter le titre au tournoi qui a commencé à Québec au début de la semaine. Si Monsieur Curling remporte le titre canadien, il représentera le pays au tournoi mondial qui se déroulera en France, dans deux semaines. On sait que Duguid est présentement le champion du monde.

* * *

Il y avait vingt-deux ans au début de la semaine, Joseph Barrow, mieux connu sous le nom de Joe Louis, annonçait son retrait de la boxe professionnelle. Joe Louis se retirait champion du monde de la catégorie poids-lour, sans avoir subi la défaite. Joe Louis devint champion le 22 juin 1937 en détrônant le champion d'alors, Jim Braddock. Il a tenté un retour dans l'arène en 1950, mais fut battu par Ezzard Charles.

* * *

Les Canadiens connaissent présentement beaucoup de succès; ils en sont à leur cinquième joute consécutive sans défaite. Notons que les performances du capitaine Jean Béliveau y sont pour beaucoup. Avec ces succès, ils maintiennent toujours leur faible avance de cinq ou six points sur les Leafs de Toronto.

* * *

Phil Esposito a réussi son cinquante-deuxième but de la saison en fin de semaine. Il n'est donc plus qu'à six buts du record de 58 de Bobby Hull. Gilbert Perreault, des Sabres de Buffalo, menace de briser lui aussi un record; celui du plus grand nombre de buts dans une saison pour une recrue; il en a actuellement 32, deux de moins que le record détenu conjointement par Danny Grant et Norm Ferguson.

Les Mohawks de St-Boniface disputeront en fin de semaine un match hors-concours contre les Caps de Regina, à Regina. Lors de la dernière partie entre les deux clubs, Regina était sorti vainqueur, 6-5.



Ci-dessus, les participants de Louis-Riel, dans la division "A" du tournoi de lutte de samedi dernier. Debout, de gauche à droite; Léandre Buissé, Alain Turner, Gerry Deleurme, Denis Loiselle, Rolly Perron. Première rangée: Denis Pariseau, J.P. Bothorel, Kelly Gorzen Richard Dunlop, Michel Aqdin.

(Photo Roger Guénette).

Deuxième tournoi annuel de lutte:

Un grand succès

Il n'y a pas de doute que le point culminant du Festival fut le tournoi de lutte de l'Institut Collégial Louis-Riel qui eut lieu le 27 février au gymnase de l'école. Ce grand succès rendit de la vie à la dernière fin de la semaine du Festival. Cet événement donna occasion aux écoles rurales, ainsi qu'à beaucoup d'écoles secondaires du Grand Winnipeg de participer au Festival du Voyageur de St-Boniface.

Un grand nombre d'écoles de toutes les régions de la province fut invité à participer. Il y eut un total de dix-sept écoles, composant un ensemble de cent trente-cinq lutteurs.

Il y avait deux classifications dans lesquelles les écoles pouvaient s'inscrire: la classe "A" pour toutes les écoles qui avaient déjà participé à la lutte et la classe "B" pour les équipes novices. Cette deuxième classe avait comme but d'encourager les écoles qui n'avaient jamais participé à la lutte. Ceci devait être surtout attrayant pour les écoles rurales ainsi que les écoles urbaines qui commencent leur programme de lutte. Notre but fut certainement réussi puisque neuf écoles participèrent dans la première classe et six dans la deuxième.

Les matchs commencèrent vers midi trente, et l'événement fut officiellement ouvert à 2 h p.m. Parmi les dignitaires qui prirent part aux cérémonies, il y avait son honneur le maire Edouard Turner, M. Festival, Roland Marion, les princesses, Jacqueline Allard et Suzanne Bockstael, le président de l'école, David Moorish, le principal de l'école, M. René Bosc, et M. Georges Deprés, Directeur des programmes du Festival. L'ouverture débuta avec le chant du Voyageur dirigé par M. Festival lui-même et ceci fut suivi par la bienvenue de M. Bosc. Un match entre Roland Marion et John Daniels de l'école Garden City, fut supervisé par M. Turner qui prit le rôle d'arbitre honoraire. Les compétitions recommencèrent après un match spécial entre J.-P. Bothorel et Billy Whitehead, de Garden City.

Il faut signaler qu'il y avait treize classifications de poids, dont les gagnants de chaque classe reçurent des prix. Il y eut des trophées pour les équipes gagnantes ainsi que des médailles pour les vainqueurs individuels.

Il est à espérer que tous les participants de ce tournoi profitèrent de l'occasion pour se faire de nouveaux amis parmi les étudiants de tous les coins du Manitoba, et nous vous reverrons au Festival de l'année prochaine.

Comité des relations extérieures - Institut Collégial Louis-Riel.

Voici la liste des écoles qui ont participé au tournoi de lutte avec le pointage entre parenthèses.

Classe A: Louis-Riel, (158), Garden City, (80), Dakota, (79), River East, (73), Sisler, (72), Glenlawn, (50), Daniel McIntyre, (47), West Kildonan, (45), Windsor Park, (43), Vincent Massey, (22), Miles McDonnell, (5).

Classe B: McGregor, (145), Nelson McIntyre, (104), Kelvin, (71), Collège de St-Boniface, (71), Précieux-Sang, (59), Morden, (47).

Les meilleurs lutteurs: Classe A: Kelly Gorzen (Louis-Riel); Classe B: Brent Tomchuk (McGregor). Les meilleures équipes: Classe A: Louis-Riel; Classe B: McGregor.



Le maire Edward Turner (au micro) a présidé à l'inauguration du tournoi de lutte du Festival du Voyageur à l'Institut Collégial Louis-Riel, samedi dernier. On remarque, au centre, David Moorish, président des étudiants, et, à droite, M. René Bosc, directeur de l'institut Collégial Louis-Riel. (Photo Roger Guénette).



LES PETITES ANNONCES

Composez **247-4823 ou 247-4824**



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 — Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

Terre de 280 acres comprenant maison, et étable: 44' x 60', équipée pour porcs et avec 35 truies pour élevage. Garage, remise à grain. Machineries si désiré. Raison de vente: achat d'une plus grande ferme. S'adresser à: Antoine Bourrier, La Broquerie, Man. Téléphone 424-5268.
47-553-50P.

FERME A VENDRE A DUFRESNE.
Ferme avec équipement complet. 300 acres tout en culture, 80 en luzerne. Bonne étable, nettoyeur, réservoir à lait, contrat de lait à fromage et vaches. Maison moderne: 4 chambres à coucher. Préfèrerais vendre le tout ensemble. 20 milles à l'est de St-Boniface, sur le chemin Dawson. Composer: 878-3398, Lorette.
46-552-49P.

St-Norbert. Bungalow. 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L avec tapis mur à mur. Salle de bain et boudoir. Cuisine avec armoire en acajou. Prix: $22,500. Hypothèque de $18,000. Libre. Composer le jour: 269-3558 ou, en tout temps: 269-1807.
39-504-50AC.

ST-NORBERT. Bungalow de 8 ans, 3 chambres à coucher, sous-sol complètement fini, lot: 53' x 130', garage double, cour clôturée. Hypothèque: 6 1/2 p.c. Paiement mensuel: $135 P.I.T. Près école. Vente privée. Composer: 269-2967.
46-551-JNO.

A LOUER

Grande chambre meublée pour homme qui travaille ou retiré. Composer: CE 3-6104.
47-557-48C.

Chambre avec pension pour jeune homme. Composer: 452-4825.
47-558-48C.

DIVERS

ON DEMANDE

Ménagère bilingue pour petite communauté de religieux à Winnipeg, pour le 1er mars. Travail: cuisine, un peu de couture, petit ménage quotidien. Pas de buanderie. Logement fourni selon le cas. Lettre de référence requise. Ecrire à : B.P. 96, St-Boniface, pour rendez-vous.
45-546-JNO.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1691 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie
Tél: 233-4660
Rés: 233-3888

RUE KITSON

$12,900. Véritable maison de famille: 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, plancher de bois dur, sous-sol complet. $700 comptant. Paiements mensuels $125 PIT. Taxes: $200.

RUE GUAY

Maison en bon état, sur lot de 50'. 2 étages, 5 chambres à coucher. Trois chambres meublées présentement louées à $125 par mois. Tapis mur à mur dans salon. Jolie cuisine. Garage. Prix: $15,900 à termes si désiré.

RUE YOUVILLE.

Joli bungalow: 2 chambres à coucher plus une supplémentaire au sous-sol. Garage. Taxes: $295. Comptant requis: $1,000. Paiements mensuels: $140 PIT.

PRES ECOLE STE-MARIE

$11,500. Bungalow: 2 chambres à coucher, demi-sous-sol. Garage. Propriétaire transféré. C'est le temps de faire une offre! Taxes: $210.

PARC WINDSOR

Bungalow: 3 chambres à coucher avec sous-sol fini. Salon en L. Garage chauffé. Prix: $21,900 à termes si désiré.

PARC WINDSOR

Rue Speers. Bungalow moderne: 2 chambres à coucher. Très belle cuisine. En parfait état. Lot: 39' x 130'. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $13,500.
42-532-47C.

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE TACHE

Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

ST-BONIFACE.

Immeuble appartements. 14 logis avec 11 places de stationnement. Construction: brique. Revenu annuel: $19,176. Comptant requis: $30,000. Hypothèque à 8 p.c. Pour plus d'information, composer: bureau, 233-1773; le soir 233-5874.

ST-BONIFACE.

Immeuble: 4 logis de 5 pièces plus 3 magasins. Comptant requis: $10,000. Balance portée par propriétaire. Appelez Ted. Vermette: 247-3694.

PARC WINDSOR

Bungalow: 3 chambres à coucher. Construit par entrepreneur pour lui-même. Garage. Salle de récréation. Tapis mur à mur. Grand lot boisé, etc. Près écoles et église. Prix: $25,500. Hypothèque: 6 p.c. Comptant requis substantiel.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773.
LE SOIR: 233-5874.

36-483-JNO.

PARK FLORISTS
Fleurs pour toutes occasions
412, av. Taché
en face de l'Hôp. St-Boniface
Téléphone: 247-3891
Fruits frais et confiseries
Livraison dans toute la ville
Yvonne et Lucille Boulet
Propriétaires

FIDELITY TRUST
À VENDRE

ST-BONIFACE.

Rue Traverse. Maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Le tout nouvellement décoré. Garage. Près de toutes commodités. Pour visiter, s.v.p. appeler Louis Combot: 247-5918.

PARC WINDSOR

Beau bungalow de 4 chambres à coucher avec chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol.
Très bonne maison pour famille. Doit être vue. Pour plus d'information appeler Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Chemin Ste-Marie. Immeuble 5 logis, 1 pièce pour entrepôt et magasin d'ameublement à l'avant. Vrai bon quartier de revenu dans une belle localité. Près de tout. Très propre. Pour plus d'information appeler: Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL.

Beau grand lot de 50' x 110', sur rue Harrowby. Beaux gros arbres. Prix demandé: $5,000. Pour plus d'information appeler : Louis Combot: 247-5918.

ST-BONIFACE

Rue Jeanne d'Arc. Maison: 3 chambres à coucher, sous-sol complet, beau garage. Très belle localité. Il faut absolument voir cette maison. Pour plus d'information appeler : Louis Combot: 247-5918.

SI VOUS AVEZ UNE MAISON A VENDRE N'HESITEZ PAS, APPELEZ LOUIS COMBOT: 247-5918. NOUS AVONS DES CLIENTS AVEC ARGENT COMPTANT.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-47C.

SHERBROOK REALTY
218, RUE SHERBROOK

ST-BONIFACE

Grande maison, 2 étages, 6 chambres à coucher, salon et salle à manger, grande cuisine, sous-sol complet, chauffage au gaz. Pour plus de renseignements:

APPELEZ M. FLUET : 253-9986 ou 775-2513.

VILLAGE LORETTE.

Jolie maison, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en L, grande cuisine. Pour plus de renseignements:

APPELEZ M. FLUET : 253-9986 ou 775-2513.
47-556-47C.

MUSICANA
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél: 233-7222
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques français en magasin.



DEMANDEZ-LE . . . dès AUJOURD'HUI
notre magnifique et très utile
GUIDE du JARDINIER .50¢
96 pages abondamment **illustrées**, plus **20 en couleurs** naturelles, avec **renseignements** les plus **pratiques** pour **toutes cultures**. Montant **remboursable** sur achat de $3.00 ou plus. **Inestimable** pour tout amateur de beaux jardins.
W.H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PEPINIERISTES
515 BOUL. LABELLE VILLE de LAVAL, P.Q.

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
ST-BONIFACE
A VENDRE

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Maison 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, sous-sol à la grandeur. Taxes: $225. Prix: $12,900, tout le mobilier inclus si désiré. Hypothèque CMHC à 6 3/4 p.c. Paiements mensuels $103 PIT.

CHEMIN DAWSON

Environ 10 milles de la ville, 83 acres. Si bâtiments désirés, propriétaire considérerait vendre 5 acres avec maison, étable, hangar etc. Toutes informations seront données aux personnes intéressées.

CHEMIN STE-MARIE.

A quelques centaines de verges au sud du chemin no 1. Environ 10 acres partiellement boisées. Petite maison et quelques autres bâtiments. Toutes informations seront données aux personnes intéressées.

RUE DE LA MORENIE

Doit être vendu. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, sous-sol complet partiellement fini. Garage double. Prix: $13,800. Hypothèque: environ $9,500 payable $114 PIT.

Appeler: A. Ayotte 233-5845.
Larry Legros 253-9312
30-368-47C.

GEORGES DEMARE AGENCIES

WESTDALE
NIVEAUX VARIES. Salon 13' 5" x 16' 8", cuisine 11' x 14', cuisinière encastrée, chambres à coucher 11' 6" x 12' ; 9' x 10'; 8' x 13' 5". Cette maison presque neuve peut être la vôtre pour $4,000 ou moins comptant.

PARC NIAKWA
Voyez cette confortable et charmante maison avec tapis mur à mur, 3 cahmbres à coucher, 2 salles de bains , grande salle de récréation et bar recouvert de panneaux, stationnement pour 2 voitures, lot paysagé et clôturé. Près autobus.

ST-VITAL
BUNGALOW - Plein prix: $17,900. Bien situé. 3 chambres à coucher. Lot: 50'. Chauffage: gaz. Garage.

NORWOOD
Remise à neuf. Maison 4 chambres à coucher sur chemin Ste-Marie. Garage pour 2 voitures. Comptant requis: $1,500.

GEORGES DEMARE
247-7604 — 247-3079
47-555-47C.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE JOSEPH ARTHUR LAJOIE, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, journalier, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, Winnipeg 2, Manitoba, le ou avant le 27 mars, A.D. 1971.

FAIT à Winnipeg, ce 25e jour de février, A.D. 1971.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.

Procureurs de la succession.

PAUL'S REALTY LTD.
120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

PARC WINDSOR. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle de récréation et chambre à coucher au rez-de-chaussée. Plein prix: $18,900 seulement. Comptant requis: $1,900.

ST-BONIFACE. TRIPLEX - Un logis de 6 pièces, 4 chambres à coucher plus 2 logis de 3 pièces. Très belle localité. Une aubaine à $27,900 seulement.

St-Vital. **PRES EGLISE STE-MARIE.** Maison très chic: 1 1/2 étage, 7 pièces, 5 chambres à coucher. Salle de bains (4 pièces) fini en céramique. Garage.
Comptant requis: $1,500

DE LA MORENIE. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Revêtement à clin en aluminium ainsi que toutes les fenêtres. Chambre supplémentaire au sous-sol. Garage. Paiement initial: $1,000.

ST-BONIFACE. IMMEUBLE APPARTEMENTS. 11 logis. Environ 5 ans. Localité excellente. Intérêt sur 1ère hypothèque à 6 3/4 p.c. Climatiseur, réfrigérateurs, poêles, sécheuse, etc. Tout y est compris. Echange serait considéré.

AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE.

AVONS UN BESOIN URGENT DE MAISONS, BUNGALOWS SURTOUT DANS DISTRICTS DE ST-BONIFACE, NORWOOD, ST-VITAL, et PARC WINDSOR.

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON

PAUL'S REALTY

Paul GAGNON: 247-9267, Res: 256-6538
Nap. GAGNON: 247-9267, Res: 233-3510

À QUEL PRIX L'ASSURANCE-VIE

A titre de mari et de père de famille dont les "biens" comprennent surtout votre revenu, vous avez besoin d'une assurance qui vous protège d'excellente façon. Cette assurance devrait être adaptable à vos besoins à mesure qu'ils changent et d'un prix assez modique pour ne pas surcharger votre budget.

AGE	MONTANT	PRIME PAR$1000	PRIME ANNUELLE
21	25,000	$1.28	$52
25	25,000	1.40	55
30	25,000	1.77	64
35	25,000	2.53	83
40	25,000	4.00	120
45	25,000	6.44	181

Il s'agit ici de protection pure et simple, soit une assurance à terme dont le montant dècroit, à mesure que vos obligations familiales diminuent, jusqu'à ce que vous ayez atteint l'âge de 65 ans.

CETTE POLICE VOUS OFFRE EN PLUS LES OPTIONS AVANTAGEUSES SUIVANTES:

......L'option de la changer en faveur d'une police du type èpargne.
......L'option de la changer en faveur d'une assurance à terme fixe qui vous protègera jusqu'à l'age de 70 ans.
......L'option d'accroitre le montant de votre assurance dans sa cinquième année.

DEMANDES DES RENSEIGNEMENTS DES AUJOURD'HUI A

Lilo Cohen

167, av. Lombard — Bur.: 956-0460
Grain Exchange Bldg. — Res.: 247-8473

COUPON D'ABONNEMENT

La Liberté et Le Patriote

Boîte Postale 96, St-Boniface, Manitoba

Veuillez trouver ci-joint la somme de $.............................pour
( ) abonnement, ( ) renouvellement à la Liberté et le Patriote

NOM...

ADRESSE...

VILLE.............................PROVINCE...................

DATE............................. 1 an $5.00

labyrinthe roro no.:26

Description interne du corps humain.

G		S			R	●	P	●	P	●	A	●	●	●
●	●		●	●		●		●	L			Y		X
V			T			C			E	●		●	●	●
●	●	G	●	●	N	●		●		●		●	C	●
●	R	●	●	●	●	●		●		●	R	O	R	O
G			G		I		N	●	S	●	E	●		●
●		●	●	●		●	●	●	●	●	●	●		●
N	E		F	●		●	●	T		A			E	E
●	●	●	●	D			T	●	●		●	●	●	●
●	V	●	S	●	S	●	●	●	●	R	O	R	O	●
●		●		●		●	V	●	●		●		●	●
●	G			C			E	●	●	E	●	C	●	●
●		●		●	N	●		●	●	●	●		●	●
●	N	●	S	●	●	●		●	C	O			R	●
●	●	●	●	F			E	●	●	S	●	M	●	●

points: Y-6

1														
2														

l'entreprise roro enrg.
case postale 326, joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

Association Libérale Provinciale

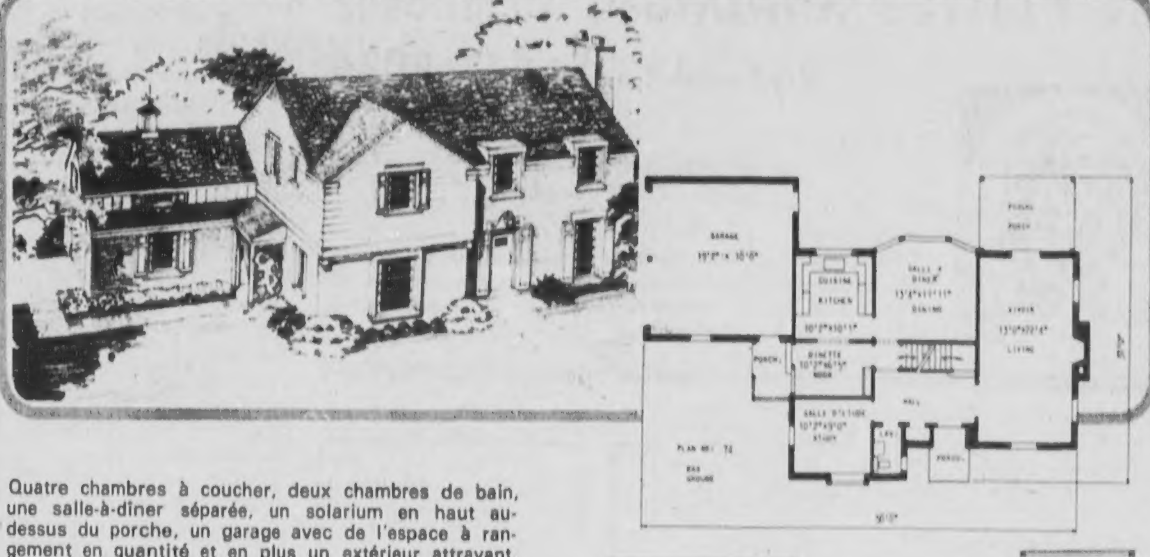
L'exécutif de l'Association Libérale Provinciale de St-Boniface a décidé que le Congrès Libéral de candidature pour St-Boniface aurait lieu le samedi 24 avril, et je poserai ma candidature à cette occasion.

Edwin Fitch

* * *

Suivant les estimations, les recettes des restaurants en décembre dernier ont fléchi de 0.2% par rapport à décembre 1969 pour se chiffrer à $96,933,000. Les recettes des restaurants à succursales multiples ont été de $11,038,000 et celles des établissements indépendants, de $85, 895, 000. L'augmentation la plus sensible des recettes totales des restaurants s'est produite au Nouveau-Brunswick (+ 7.3%) et la diminution la plus importante, en Saskatchewan (- 8.9%).

"L'habitation de la semaine"



Quatre chambres à coucher, deux chambres de bain, une salle-à-dîner séparée, un solarium en haut au-dessus du porche, un garage avec de l'espace à rangement en quantité et en plus un extérieur attrayant, que peut-on demander de mieux ? Ce qui rend cette maison intéressante c'est tout cet espace fonctionnel agencé de façon à présenter une maison pratique et belle en même temps.

PLAN M-74

Semaine Canadienne du Consommateur

La Semaine canadienne du consommateur du 1er au 6 mars, est selon le Bureau national de l'Association des consommateurs du Canada (ACC), axée autour d'un thème supplémentaire. Outre l'application de son mot d'ordre "Le consommateur compte !" cette Association nationale, qui comprend 65,000 membres, dirige la campagne visant à faire interdire les emballages perdus pour les boissons, qui constituent trop souvent des objets dangereux, enlaidissant le paysage.

En annonçant le lancement de cette campagne, la présidente de l'ACC, Mme Jean M. Jones, a déclaré que pendant ces dernières années, l'Association avait axé la Semaine canadienne du consommateur sur le thème de l'éducation du consommateur et de la collaboration avec l'industrie et les organismes publics. Elle ajouta que cette année "Nous espérons montrer le pouvoir réel des consommateurs canadiens quand ils sont organisés, en exerçant une forte pression contre l'utilisation d'emballages perdus pour les boissons."

La présidente de l'ACC a mis en relief la position adoptée depuis longtemps par l'ACC en faveur d'une législation interdisant les emballages perdus pour les boissons. Elle a déclaré: "Nous estimons que l'interdiction des seuls emballages perdus en verre constituerait un avantage indu pour les fabricants d'emballages métalliques, qui entraînerait peut-être un accroissement de la mise en boîte des boissons, sans résoudre le problème fondamental."

On indique que l'ACC s'oppose à l'utilisation des emballages perdus non seulement pour les boissons gazeuses, mais aussi pour la bière, le vin et les alcools.

L'association demande que la loi exige que les boissons soient vendues dans des contenants normalisés et consignés, ce qui assurera leur retour à l'embouteilleur.

" L'habitation de la semaine "
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine" M - 74 Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer .... exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

DIVISION DE LA RIVIÈRE ROUGE NO 17

État des revenus et dépenses

pour l'année terminée le 31 décembre 1970
(en comparaison du budget de 1970)

	Revenus actuels	Evaluation budgétaire	Surplus (Déficit)
REVENUS -			
Gouvernement du Manitoba	$ 1,144,453.54	$ 1,189,116.96	$ (44,663.42)
Gouvernements Municipaux	285,000.00	285,000.00	-
Individuels	143.63	-	143.63
Autres Sources	1,411.17	5,000.00	(3,588.83)
Total des Revenus	$ 1,431,008.34	$ 1,479,116.96	$ (48,108.62)
DEPENSES -			
Administration - Générales	$ 73,527.86	$ 66,935.00	$ (6,592.86)
Administration - Enseignement	38,670.37	40,400.00	1,729.63
Enseignement	826,425.30	838,959.00	12,533.70
Fonctionnement et Entretien			
Edifices scolaires	$ 128,446.01	120,000.00	(8,446.01)
Autres Edifices	2,490.00	2,500.00	10.00
Transport des élèves	175,152.94	191,500.00	16,347.06
Autres Services	704.19	1,100.00	395.81
Dépenses de Capital - Service de la dette	175,867.49	175,867.96	.47
Autobus scolaires	7,071.28	30,000.00	22,928.72
Autres	21,300.40	11,855.00	(9,445.40)
Total des Dépenses	$ 1,449,655.84	$ 1,479,116.96	$ 29,461.12
Déficit net pour l'année	$ (18,647.50)	-	$ (18,647.50)

Les chiffres ci-dessus sont extraits des états financiers en date du 18 janvier 1971 qui ont été préparés et vérifiés par Forest, Guenette et Cie, comptables agréés. On peut obtenir de plus amples renseignements au bureau de la division à St-Pierre, Manitoba.

La lettre de la SFM

suite de la page 1

"Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre note du 18 janvier et du document concernant le projet gouvernemental de fusion métropolitaine: je vous en remercie.

J'ai fait part de votre demande de "commentaires et de position de la Société Franco-Manitobaine quant aux effets de l'amalgamation sur St-Boniface et notre population".

L'exécutif connaît l'intérêt que vous portez personnellement au fait français à St-Boniface, mais il s'est demandé s'il en est de même au niveau du Conseil de Ville. Il ne s'agit pas d'être mauvais joueur, mais dans le passé les francophones n'ont pas été gâtés par les mesures favorisant le fait français à St-Boniface. Comme le Conseil, la S.F.M. est fort inquiète devant le projet de fusion, mais probablement pas pour les mêmes raisons. J'inclus à la présente un communiqué de presse émis par la S.F.M., le lundi 18 janvier.

Vous noterez que la Société ne se prononce pas, mais qu'elle exprime sa grande inquiétude. Par contre, si elle avait à se prononcer à l'heure actuelle, elle devrait se baser sur les gestes posés dans le passé par les niveaux de gouvernements intéressés; et là, il faut dire que le Conseil de Ville serait au désavantage. Le gouvernement provincial a donné le Bill 113, garantissant des écoles françaises. Et lorsque des invités de marque francophones se rendent à la Législature, les honneurs qui leur sont dus, leur sont rendus en français. La Société devrait donc donner préférence à une organisation patronnée par le gouvernement provincial qui, lui, a prouvé par des gestes concrets, que le bilinguisme et le fait français veulent dire quelque chose, surtout si l'on est prêt à inscrire certaines garanties pour les francophones, car basée sur l'expérience passée, la S.F.M. a peu à perdre au niveau du Conseil de Ville, et ce qu'elle pourrait gagner par la fusion, serait déjà un progrès.

Nous regrettons si ces quelques opinions peuvent sembler brutales, mais vous avez demandé les commentaires et la position de la Société: nous croyons qu'il convient d'appeler les choses par leur nom. Par contre, si le Conseil de Ville est prêt à poser des actes favorisant le fait français à St-Boniface, vous pouvez être assuré qu'il recevra l'appui entier de la Société Franco-Manitobaine.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président général,

Albert Lepage.



Réaction du Conseil municipal

suite de la page 1

ATTENDU QUE la S.F.M. écrivait à M. le Maire Turner en date du 26 janvier dernier, une lettre plaçant notre Cité sous un très mauvais jour, laissant même entendre que notre Conseil est indifférent et peut-être même hostile au fait français à Saint-Boniface;

ATTENDU QUE M. le Maire a remis ladite lettre au Conseil, vu qu'il y était l'objet d'une accusation injuste visant même notre Cité;

ATTENDU QUE cette lettre proclame que l'existence de notre Cité signifie peu de chose, si la "fusion" donne certaines garanties au francophones;

ATTENDU QUE cette lettre accuse injustement nos citoyens de langue française d'être indifférents à l'existence de leur Ville, puisque la S.F.M. prétend parler pour eux;

ATTENDU QUE le Conseil dont les membres représentent les citoyens par quartiers et sont élus par les citoyens de ces quartiers;

ATTENDU QUE cette élection par quartiers leur donne meilleur droit que n'en a la S.F.M. de parler au nom des citoyens,

Qu'il soit donc résolu
Que le Conseil proclame:

1) Sa fidélité à notre Cité et à ses citoyens.

2) Qu'il n'est pas et n'a jamais été hostile au fait français, ni à St-Boniface, ni au Manitoba.

3) Que c'est avec fierté qu'il reconnaît que notre Ville est le centre et la Capitale de la langue et de la culture françaises dans notre Province et dans tout l'Ouest.

4) Que c'est précisément là l'une des raisons de sa résistance à l'intégration.

5) Qu'il ne voit pas comment le gouvernement de la Province pourra favoriser le fait français dans le Grand Tout Winnipeg, à moins de consacrer le principe de l'ingérence continuelle du gouvernement provincial dans l'administration municipale; ce qui répugne à ceux qui n'aiment pas les régimes dictatoriaux et totalitaires.

6) Son étonnement devant le zèle de la S.F.M. pour la sauvegarde de certains droits des citoyens, même au dépens de la perte de leur identité, et même de leur vie comme citoyens.

Que copie de cette résolution soit envoyée à la S.F.M., à tous les journaux de Saint-Boniface et Winnipeg et à C.K.S.B. Radio St-Boniface, pour publication.

Adopté à l'unanimité.

En marge de la résolution précédente, les questions suivantes ont été posées à la S.F.M.

1) Où étiez-vous, Messieurs, quand la "Manitoba Centennial Corporation", dans une plaquette infâme, ignorait même l'existence de notre ville? Peut-être étiez-vous déjà en faveur de la "fusion"? Notre Conseil a protesté et demandé amende honorable au Gouvernement.

2) On veut démolir notre belle Cathédrale. Que faites-vous, vous les défenseurs de la tradition et de l'identité française? Notre Conseil a agi et demandé à l'Autorité diocésaine de nous conserver et de RESTAURER ce monument.

3) En face de la volonté du gouvernement de la Province d'effacer notre Ville, votre lettre nous dit ce que nous pouvons attendre de vous!

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente aux endroits suivants:

Roch Groceries
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Mc Cullough Drug
angle Marion et Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Drake Pharmacy
Drake et Elizabeth

Metro Drugs
Marion et Braemar

Ideal Confectionery
406, Traverse

Dominion News Ltd.
229, avenue Portage

Librairie Provencher
180, boul. Provencher

Café Alouette
427, rue des Meurons

Bernard Perrin
66, av. Haig, St-Vital

Félix Solo Store
824, chemin Dawson

Restaurant La Cuisine
345, Cathédrale

Park Florist
412, Taché

La SFM réplique

suite de la page 1

Messieurs,

Avant d'étudier votre réponse, pour être honnêtes, il convient de replacer les faits dans leur vrai contexte, étant donné que vous n'avez pas jugé bon de le faire.

Au départ, il faut bien établir que la Société Franco-Manitobaine ne s'est prononcée ni pour ni contre le projet de fusion métropolitaine. Elle a d'ailleurs fait état de son attitude dans un communiqué de presse qu'elle vous a fait parvenir.

Dans notre lettre au Maire Turner en date du 26 janvier, nous avons dit ce qui suit:

1) Que dans le passé, les francophones n'avaient pas été gâtés par les mesures favorisant le fait français à St-Boniface;

2) Que la S.F.M., comme le Conseil de Ville, était inquiète devant le projet de fusion, mais pas pour les mêmes raisons. Et nous vous référions à un communiqué de presse de la S.F.M., du lundi 18 janvier, dont copie était incluse.

3) Nous ajoutons que la S.F.M. dans son communiqué ne se prononçait pas, mais que si elle avait à le faire dans la situation actuelle, elle devrait se baser sur les gestes posés dans le passé par les gouvernements concernés:

A—d'une part le gouvernement provincial, parrain du projet de fusion, a donné le Bill 113 aux francophones et ses représentants reçoivent les dignitaires francophones dans leur langue à la législature.

B—Nous vous disons que là, le Conseil de St-Boniface est au désavantage.

C—Nous disons qu'à tout prendre, basé sur l'expérience du passé, il y aurait peut-être peu à perdre par la fusion, étant donné que le Conseil de St-Boniface fait peu pour le côté francophone, et que s'il pouvait y avoir des avantages du côté d'un gouvernement métropolitain, ce serait déjà un progrès.

4) Et, dernier point de notre lettre, nous vous assurons l'appui entier de la S.F.M., si jamais le Conseil est prêt à poser des actes favorisant le fait français à St-Boniface.

C'était là, le contenu de notre lettre; si vous voulez y voir des accusations contre tous et chacun, comme vous l'exprimez dans la première partie de votre motion, c'est là votre droit, surtout si cela peut vous aider à apaiser votre conscience. De toutes façons, nous publions le contenu de notre lettre au Maire pour laisser aux intéressés le soin de juger par eux-mêmes si elle contient tout ce que vous avez bien voulu y voir.

Quant à la deuxième partie, là où vous proclamez "votre fidélité à notre cité et ses citoyens", "que le Conseil n'est pas et n'a jamais été hostile au fait français", "que vous reconnaissez que notre Ville est le centre et la Capitale etc., etc."; permettez-nous de vous dire, Messieurs, que vous vous payez de mots. C'est là une résolution que pourrait adopter n'importe quel conseil du Winnipeg Métropolitain, ne vous en déplaise. Vous n'êtes pas hostiles au fait français et vous ne l'avez jamais été... la belle affaire! Le jour où vous pourrez nous dire que vous êtes au moins "favorables" au fait français, vous repasserez.

En passant, lorsque vous aurez des choses à nous dire, évitez la grande monition compliquée, qui ne nous impressionne pas d'ailleurs, mais surtout parce que par une simple lettre vous pour-

Suite à la page 12

AVIS

****

Sociétaires de la Caisse Populaire de Saint-Boniface C. U. Ltd.

Soyez avisés par la présente que l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Saint-Boniface C.U. Ltd. sera tenue MERCREDI, le 10 MARS 1971 à 8 HEURES AU CENTRE SAINT-LOUIS, angle Provencher et Nadeau.

A cette assemblée, en plus de traiter les sujets à l'agenda tel que détaillés dans l'avis de convocation; les sociétaires auront à voter sur la recommandation suivante:

"Que le nom de la Caisse Populaire de Saint-Boniface C.U. Ltd. soit maintenant CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE LIMITEE.

La Caisse Populaire de Saint-Boniface, C.U. Ltd.

André H. LaRochelle,
Secrétaire.

